

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui: Pluie; neige le soir
Température à Montréal, hier: 6.30 a.m. 23, 12.30 p.m. 34, 6.30 p.m. 33

Le Canada

SENAT OTTAWA
1 JAN 30 54-0
CHAMBRE DE LECTURE DU SENAT OTTAWA ONT. 9-363-B
SOLEIL lever à 6 h. 49 coucher à 5 h. 40
LUNE lever à 6 h. 23 coucher à 3 h. 18

QUARANTE-SIXIEME ANNEE — No 270

MONTREAL, VENDREDI 25 FEVRIER 1949

PRIX: CINQ SOUS

A la clôture de la campagne



Voici l'état-major de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, photographié juste avant la clôture officielle de la campagne 1949 et l'annonce des résultats. Assis, de g. à d. Mgr Albert Valois, directeur d'œuvres de l'Action catholique et représentant de l'archevêché; le président général de la campagne, M. Raymond Dupuis, et la présidente générale de la section féminine, Mme Léo Girard. Debout, dans le même ordre: M. Arthur Fontaine, président du conseil de la Fédération; l'hon. Joseph Jean, solliciteur général du Canada; le conseiller Paul Dozois, représentant du maire; M. Alfred-A. Goulet, président de la section des employes; et M. Armand Dupuis, président de la section des arrosissements paroissiaux.

ADOPTION DU BILL 60; DÉFICIT BUDGÉTAIRE PRÉVU: \$25,800,000

La Fédération a remporté un montant sans précédent

La Fédération des œuvres de Charité canadiennes-françaises a recueilli durant sa campagne 1,035,541. L'objectif n'est pas atteint, mais la somme recueillie dépasse quand même celle de l'an dernier, qui était de \$1,033,030, et constitue la somme la plus élevée jamais recueillie par la Fédération.

Nouvelle victoire d'Attlee

LONDRES, 24 (Vendredi). (C.P.) Les travaillistes ont conservé leur siège à l'issue de l'élection complémentaire de Hammsmith, Sud, jeudi, a-t-on annoncé au début de la journée.

Les revenus de la province seront de près de \$194 millions

QUEBEC, 24. (Du correspondant du "Canada") — L'hon. Onésime Gagnon a prononcé cet après-midi à l'Assemblée législative son discours sur le budget. Le trésorier du cabinet Duplessis a présenté la situation financière sous ses dehors apparemment brillants, mais il y a une ombre à son tableau.

L'Aviation russe est la plus forte de l'Europe, selon un expert suédois

NEW-YORK, 24 (C.P.) — Un manufacturier suédois d'avions a déclaré ici aujourd'hui que la Russie possède actuellement la force aérienne la plus imposante de l'Europe, dépassant du double celle de la Grande-Bretagne. Selon ce Suédois, la Grande-Bretagne se classe deuxième au chapitre de l'aviation militaire et la Suède troisième.

Gouzenko se souvient de celle qui lui a sauvé la vie, à Ottawa

OTTAWA, 24 (C.P.) — Igor Gouzenko vient d'exprimer de façon tangible sa reconnaissance à celle qu'il reconnaît lui avoir sauvé la vie alors qu'il était poursuivi par des agents russes.

De plus, toutes les rentrées ne sont pas encore effectuées, et on attend à ce que le résultat final soit plus satisfaisant qu'avec cet apport non complet.

Churchill révèle une erreur de H. Goering

NEW-YORK, 24 (A.P.) — Winston Churchill écrit dans ses Mémoires de guerre que le maréchal Goering a commis une "folle erreur" qui a coûté à l'Allemagne la perte de la principale bataille aérienne anglaise, du 24 août au 6 septembre 1940.

Troupes russes à la frontière de la Norvège

HELSINKI, 24 (A.P.) — Une source finlandaise bien informée rapporte que la Russie a renforcé ses garnisons le long de la frontière russo-norvégienne.

L'enquête sur la liberté de l'information

LAKE SUCCESS, N.-Y. (C.P.) — Les Nations-Unies ont aujourd'hui approuvé les plans d'une étude universelle de la liberté d'information.

Tout comme à Budapest...

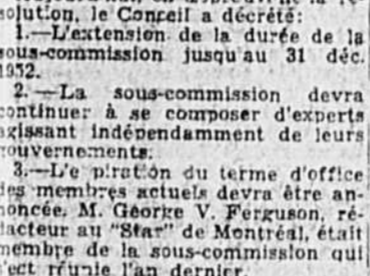
Israël pose de nouveau sa candidature à l'O.N.U. LAKE SUCCESS, N.-Y., 24 (C.P.) — Israël a de nouveau exprimé son intention de devenir membre des Nations-Unies.

Le 31 mars prochain, en dépit d'un revenu record de plus de 193 millions, la province enregistrera un déficit de \$25,800,000. Le grand argentier de l'Union nationale attribue ce déséquilibre fantastique à la hausse du coût de la vie.

"L'ennemi avait persévéré dans ses lourdes attaques contre ces secteurs (les aéroports du sud de l'Angleterre) et endommagé leurs bureaux d'opérations ou les communications téléphoniques. L'organisation du commandement des chasseurs avait été brisée", a révélé l'ex-premier ministre anglais.

Cet informateur, dont on ne peut révéler le nom, a dit que rien n'indiquait de semblables mouvements de troupes près de la frontière finlandaise.

Le gouvernement général est l'hôte de la Montreal United Services Institution



Son Excellence le gouverneur du Canada, le feld-maréchal, le très honorable vicomte Alexander de Tun, était l'hôte, hier soir, à un dîner servi au manège des Victoria Rifles, de la Montreal United Services Institution. On le voit ici avec un groupe des invités d'honneur.

La déclaration de Thorez est remise aux tribunaux

PARIS, 24 (Reuter) — Le premier ministre Henri Queuille a dit qu'il a remis aux officiers de la loi la déclaration tendancieuse faite par le chef communiste Maurice Thorez.

Avant leur procès, les 15 clergymen s'avouent coupables en Bulgarie

SOFIA, 24 (A.P.) — Le ministère de la Justice de Bulgarie a rendu publique une volumineuse documentation qui contiendrait les plaidoyers de culpabilité et de repentance de 15 membres du clergé protestant qui doivent subir leur procès, demain, sous l'accusation d'espionnage pour le compte des Etats-Unis et de l'Angleterre.

Thorez a répété sa déclaration, faite précédemment au début de la semaine, à l'Assemblée, aujourd'hui.

Il déclara que le fameux Cap Nord — région adjacente à la frontière russo-norvégienne — est un débouché militaire et qu'un seul bataillon de l'Armée soviétique pourrait s'en emparer en tout temps sur l'ordre du Kremlin.

Timey produisit 144 pages qui seraient écrites de la main du révérend Vassil Georgiev Zlapkov, 48 ans, chef de la Congrégation Church de Bulgarie et représentant des Eglises évangéliques unies — congrégationnelle, méthodiste, baptiste et pentecôte.

Qu'elle a clairement déclaré qu'il appartient maintenant aux officiers de la loi de décider des mesures à prendre.

Plus de 50 députés, depuis les communistes et gaullistes jusqu'aux partisans de l'extrême-droite se sont levés comme un seul homme pour démontrer leur approbation quand Edouard Herriot, l'orateur, a demandé à la Chambre de discuter immédiatement de cette déclaration.

Les prisonniers, qui sont incarcérés depuis plusieurs semaines, sont accusés d'espionnage et de violation des lois monétaires. Ils sont accusés de plus, d'avoir tramé des activités d'espionnage avec les membres du clergé américain et britannique, avec les employés du service du bien-être tout autant qu'avec les diplomates étrangers.

Traduit en justice?

La fumée cause des dommages de \$15 à \$40 par tête chaque année

Un ingénieur américain a dit hier que le meilleur moyen d'éliminer la fumée, cause de maladies et de dommages aux propriétés, c'est l'usage de l'anthracite à la place du charbon bitumineux.

Cet ingénieur, M. E. E. Finn, de l'Anthracite Institute, de Philadelphie, était l'hôte d'honneur et conférencier, au Queen's, à un déjeuner de "Montreal Building Owners and Managers Association". "La fumée, dit-il, nuit à la santé. Elle contribue au développement du cancer et cause des maladies du système respiratoire. Dans une ville américaine, récemment, 20 personnes ont été tuées par des gaz qui n'avaient pas été éliminés. "Les dommages extérieurs causés à la propriété par la fumée, ajouta-t-il, sont de \$15 à \$40 par tête par année. La fumée s'attaque à la peinture, la maçonnerie, et les traces de certains éléments chimiques qui pénètrent sous la surface ne peuvent jamais disparaître.

"Même les métaux sont détériorés par la fumée. Il en est ainsi des dalles, des tuyaux, sans oublier les statues qui ornent nos parcs et autres endroits publics. "L'intérieur des maisons n'est pas épargné non plus. La fumée s'y infiltre et cause des ennuis". M. Finn a ensuite cité le cas d'un hôpital de Montréal qui a éliminé la fumée. Les directeurs de cet hôpital, dit-il, ne regrettaient qu'une chose, c'est de ne pas avoir pris ces mesures auparavant. L'intérieur de l'institution, ajouta-t-il, demeure toujours propre; ainsi, nullement on épargne du combustible, mais on économise sur les frais de nettoyage. M. Finn a déclaré que depuis deux mois à Montréal il y a une amélioration sensible dans l'élimination de la fumée.

M. F. Dorion se porte à la défense des présumés collaborateurs français

OTTAWA, 24 (C.P.) — M. Frédéric Dorion (Indépendant de Charlevoix-Saguenay) a défendu aux Communes aujourd'hui la cause des présumés collaborateurs français. M. Dorion est l'avocat du comte Jacques Dugué de Bernonville, l'un des présumés collaborateurs, et il a particulièrement parlé du cas de ce dernier.

LES CHOSES SE CORSENT AU "QUARTIER LATIN"

Hier après-midi, de deux à quatre heures, un texte de Pierre Lefebvre, directeur de l'équipe destinée du "Quartier Latin", qui devait paraître dans le journal en question après entente avec l'Exécutif de l'Association générale des étudiants (AGEUM), du consentement du président de l'AGEUM, Guy Pratt, du directeur actuel du journal et de l'auteur, fut porté à la connaissance de l'Exécutif, tel que convenu. On décida en fin de la réunion de ne prendre aucun décision avant d'avoir consulté un avocat. Cette décision fut adoptée parce que, dit-on, il est question de procédure légale dans le texte soumis.

Bourses pour les jeunes scientifiques

Le conseil national de recherches annonce la disponibilité de nouvelles bourses pour recherches avancées en sciences naturelles, qui seront offertes à tous les Canadiens, détenant un doctorat en sciences chimiques ou biologiques, et qui font montre d'un talent exceptionnel pour la recherche expérimentale.

Ces bourses sont offertes par Merck & Company Ltd et le choix des boursiers sera fait par le Conseil des bourses Merck du Conseil national des recherches. Les bourses ont une valeur variant de \$2,500 à \$5,000 et pourront être utilisées soit dans des institutions canadiennes soit dans des institutions étrangères. Il est toutefois requis du boursier qu'il effectue ses recherches ailleurs qu'à l'Université qui lui a décerné son doctorat. Seuls les Canadiens pourront bénéficier de ces bourses.

Toutes les demandes devront être envoyées au Comité des bourses avant le 1er avril. Et les résultats seront rendus publics, aussitôt que possible après le 1er mai. Toute bourse pourra valoir pour une période d'une année ou deux, par exception pour trois ans.

INSTITUT GÉNEALOGIQUE DROUIN
Spécialiste en généalogie et en recherche de famille.

EXAMEN DE LA VUE
Spécialiste **LORENZO FAVREAU** Optométriste, o.d.
TAIT FAVREAU
Bureau du centre : 237 EST, RUE STE-CATHERINE
Bureau du nord : 6890, RUE ST-HUBERT

Modernaweb
C'est Toujours une Aubaine!
Qu'il s'agisse de
● MEUBLES ● RADIOS
● ACCESSOIRES ELECTRIQUES
Vous trouverez toujours
choix — qualité — satisfaction
TERMES FACILES SI DESIRE
CREDITS D.V.A. ACCEPTES
5401 Ave. Papineau
René Turgeon, prop.
Tél. 9657

Incendie de \$100,000 au restaurant "Ruby Foo's"



Le chic restaurant "Ruby Foo's Incorporated", 7815, boul. Décarie, dans le voisinage immédiat de la piste de courses "Blue Bonnets", à la Côte-des-Neiges, a été ravagé, hier après-midi, par un incendie qui aurait été causé par des étincelles s'échappant de chalumeaux oxyacétyléniques utilisés par des manoeuvres travaillant à la nouvelle aile de cet établissement bien connu de Montréalais. Au cours des manoeuvres, le lieutenant William Brownrigg, de la caserne No 34 (chemin de la Côte-Saint-Antoine), glissa et tomba sur un tuyau métallique, au moment où il travaillait sur le toit de la structure. S'en est tiré cependant avec des blessures relativement superficielles à la tête, insistant pour continuer son travail après avoir été pansé sur les lieux mêmes de l'incendie, dont les pertes s'élevaient à près de \$100,000. L'alerte fut donnée par un appel téléphonique, peu avant 2 h., et les pompiers de deux casernes furent promptement dépêchés sur place. On dut mander du renfort, cependant et, un peu plus tard, les hommes de six casernes combattirent les flammes à l'aide de sept lances. On eut tôt fait de maîtriser les éléments, mais la brigade dut passer l'après-midi entier sur les lieux. La photo du haut montre la partie avant du restaurant, dont le côté nord-est fut virtuellement détruit. Le côté sud-est ne fut toutefois qu'endommagé par la fumée et l'eau, et on croit que cette partie du restaurant pourra être ouverte de nouveau au grand public, dans quelque temps, quand les réparations nécessaires auront été effectuées. (Photos "Le Canada" — Par Sassexville).

Pour que chacun accorde ses violons, sans mesquinerie politique

Suggestions pour élucider le problème des relations fédérales-provinciales

OTTAWA, 24 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Avant 1867, les représentants des colonies britanniques ne craignaient pas de se réunir pour s'entendre sur un accord qui fut le fondement même de la Confédération. Ces gens eurent le courage de s'adresser au gouvernement impérial de Londres pour lui dire exactement ce qu'ils voulaient. Qu'est-ce qui empêche aujourd'hui les premiers ministres de chaque province de se réunir pour discuter de leur rôle de province de province, et de se présenter ensuite à Ottawa avec des demandes précises? Telle est l'importante question que s'est posée ce soir aux Communes, pendant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône. M. Léopold Langlois, libéral de Gaspé, et il y a donné la réponse suivante: "Sans crainte d'être contredit par les membres de mon parti, j'affirme que le gouvernement fédéral serait heureux de rencontrer les provinces dans des circonstances comme celles-ci".

M. Langlois a ajouté qu'il croit sincèrement qu'au long temps que l'on mènera la petite politique à la question des prérogatives provinciales et des relations fédérales-provinciales, on n'arrivera à rien de bon pour le peuple. Il a dit aussi que, si M. Maurice Duplessis, ou n'importe quel autre premier ministre de province, est convaincu qu'Ottawa menace l'autonomie provinciale, il est de son devoir de convoquer une conférence interprovinciale du genre de celle qu'il suggère.

M. Langlois est allé encore plus loin dans sa suggestion. Pourquoi à cette conférence les partis politiques provinciaux, dans lesquels on ne pourrait pas tous être représentés? Le gouvernement d'Ottawa serait sans aucun doute heureux, la conférence interprovinciale terminée, d'accueillir ses représentants avec une délégation fédérale dont seraient aussi tous les partis. "Si, a conclu M. Langlois, comme on le prétend si fort, dans les milieux où l'on soutient aussi que le gouvernement fédéral n'est qu'une fille des provinces, Ottawa s'est écarté de la voie que lui avaient tracée les pères de la Confédération, je ne vois, pour les provinces qu'une chose à faire. Qu'elles se réunissent; qu'elles recommandent la Confédération. Et le gouvernement d'Ottawa les accueillera certainement aussi bien que le gouvernement impérial de Londres recut les pères de la Confédération."

Le député de Gaspé a également donné son appui à une représentation canadienne auprès du Vatican.

Verdun demandait que le bill 60 soit retardé de 15 jours

Séant hier soir, les membres du conseil municipal de Verdun ont décidé à l'unanimité de demander suite à une requête reçue du local 2 (Verdun) de la Fraternité Canadienne des Employés Municipaux et de demander au gouvernement Duplessis d'attendre quinze jours avant d'adopter le bill — no 60 — concernant les corporations municipales et scolaires et leurs employés.

(N.D.L.R. — On apprend de Québec que le bill a été adopté hier, après-midi par l'Assemblée législative). Les membres du conseil, réunis sous la présidence de S. H. le maire, M. Edward Wilson, nommément MM. Jos. Laroche, J. J. Levesque, T. A. B. Wilcox, R. Jeanneau, H. L. Poirier, P.-E. Joannette, J.-A. Soulière et A. Rolland, ont pris cette décision après avoir été saisis du télégramme suivant: "Ci-bas texte d'un télégramme envoyé, ce soir, aux membres du gouvernement provincial: "Suite aux recommandations du premier ministre requérons délai quinze jours pour étude du bill relatif à la corporation municipale et scolaire et suggestions à faire vu que nous n'avons pas en mains ce bill qui nous touche directement". Requête appui de cité en cette affaire."

Après avoir posé un tel geste à l'unanimité, le conseil a demandé à M. A. J. Burgess, le greffier de la cité, d'en faire part au cabinet Duplessis. Une gare à Verdun. Faisant allusion à une résolution adoptée le onze janvier dernier, M. Paul-Emile Côté, député du comté de Verdun à la Chambre des Communes et adjoint parlementaire de l'hon. Humphrey Mitchell, a informé le conseil qu'il a préconisé, il y a quelques années, la construction d'une gare de chemin de fer dans la cité de Verdun, et qu'il y a lieu d'espérer que le projet sera mené à bien.

Octroi de \$100 chacun. Le conseil a par ailleurs accordé un octroi de \$100 à l'Armée du Salut et un autre octroi de \$100 comme souscription à la campagne de YMCA en vue de la construction d'un édifice par cette dernière association. Demande rejetée des laitiers. Le conseil a ensuite refusé de donner suite à une requête reçue de l'Association des Maîtres-Laitiers du District de Montréal Inc. demandant à la cité de Verdun d'exempter les laitiers de la taxe d'affaires imposée aux colporteurs sollicitant de nouveaux clients de porte en porte. Etant donné que cette "licence" est imposée à toutes les personnes exerçant le commerce de sollicitation, le conseil a décidé qu'aucune exception ne peut être faite.

Travaux de pavage. Par suite d'autres décisions, des travaux de pavage seront entrepris sur l'avenue Willibrord, les avenues Avondale et l'avenue Argyle et l'avenue Brault. Elevés et abaisés. On est en train de transformer partiellement l'hôtel de ville de Verdun. Des travaux qui ne sont toutefois pas d'envvergure. Les membres du conseil municipal qui siègent jusqu'ici sur l'estrade aménagée à l'extrémité nord de la grande salle ont maintenant leurs fauteuils pratiquement au même niveau que les sièges du "peuple" qui assiste aux assemblées. Les murs de la même salle ont été peints et le parquet a été recouvert d'un linoléum. Puis M. J.-R. French, gérant et directeur du service des finances, ainsi que M. René Valiquette, qui ont présentement leurs bureaux à proximité du hall d'entrée, auront prochainement leurs quartiers à l'étage supérieur. M. French aura pour sa part son bureau dans une chambre aménagée à même une partie de la grande salle, à l'extrémité sud.

La France est dirigée par de vrais chrétiens

Mme Germaine Poinso-Chapuis, vice-présidente de l'Assemblée nationale de France, a parlé hier au Club Richelieu, avec une éloquence très dynamique et très émouvante, du "drame de l'enfance française", du relèvement rapide de la France et de la politique chrétienne et sociale du gouvernement français.

M. Gérard Filion, journaliste, qui la remercia, a dit que la cause qu'elle a été très pathétique et que l'intensité et la chaleur des applaudissements des auditeurs en était une preuve évidente.

Après avoir présenté un tableau bien clair et bien pénible du grand martyre de la France pendant la guerre, Mme Poinso-Chapuis a souligné divers aspects de la politique adoptée par le gouvernement français depuis la fin des hostilités. Elle a parlé, par exemple, des allocations familiales et pré-natales et elle a dit qu'il y a présentement en France un excédent de naissances sur les décès, que le standard de vie, bien que pas encore suffisamment élevé, est cependant plus que durant la guerre, que les ravages de la tuberculose et d'autres maladies ont considérablement diminué et qu'il diminue aussi, de façon considérable, la délinquance juvénile.

Le martyre des enfants. Mme Poinso-Chapuis a dit que les enfants français ont plus souffert de la guerre que les hommes, les femmes et les vieillards. Elle a souligné le cas des enfants qui ont vu mourir d'autres personnes par les bombardements ou les revers des serviteurs de la Gestapo. Ces enfants, dit-elle, élevés dans la peur, l'obscurité, la honte et le mensonge — car il fallait souvent leur mentir et leur apprendre à mentir, — ces enfants privés du strict minimum pour vivre comme des êtres humains et grandir ont subi durant quatre ans un véritable martyre moral, intellectuel et physique. Leur poids n'était pas normal, leur taille n'était pas normale, leur conception de la vie n'était pas normale, ajouta Mme Poinso-Chapuis. A la fin de la guerre, dit-elle, le gouvernement français devait résoudre le problème que constituaient ces enfants et le problème aussi que constituaient les parents, le père et la mère ayant été séparés durant quatre ans et ayant enduré également des souffrances indicibles.

Le gouvernement, dit-elle, n'a pas encore solutionné complètement ces problèmes, mais il est en train d'y apporter tous les remèdes nécessaires, et grâce à l'aide du Canada et des Etats-Unis, grâce au patriotisme, au dynamisme et aux vertus du peuple français, la France redeviendra un pays où il fait bon vivre.

Mme Poinso-Chapuis avait été présentée par M. Tréfié Boudanger, directeur des études à la Commission scolaire de Montréal. La réunion était sous la présidence de M. Lucien Bélair, président du Club Richelieu.

Les fermiers de l'ouest recevront \$214,000,000

OTTAWA, 24 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le gouvernement Saint-Laurent a annoncé aujourd'hui qu'il distribuera au rythme de 40,000 chèques par jour, à partir du 31 mars prochain, aux cultivateurs de l'ouest, la somme de \$214,000,000 que ses transactions sur le blé, depuis 1945, lui ont permis d'encasser en profit.

C'est le t. h. C. D. Howe, ministre du commerce et de l'industrie, qui a annoncé cet après-midi cette excellente nouvelle à la chambre.

On sait que le 1er août 1945, le gouvernement fédéral avait dit aux producteurs de blé qu'il leur garantirait un prix minimum de \$1.35 le boisseau pour tout le blé qu'ils accepteraient de lui vendre. Il les avait informés en même temps du fait que s'il faisait des bénéfices en vendant ce blé, il les leur partagerait avant 1950.

M. Howe a expliqué qu'il croyait le temps venu pour l'administration de s'acquitter de la dette qu'elle avait ainsi contractée. Elle la remboursera d'abord dans les régions qui ont eu un mauvais récolte l'an dernier.

Tout cela veut dire que les fermiers qui, en 1945, avaient accepté de vendre leur blé \$1.35 le boisseau en obtiennent en réalité \$1.75. On leur a payé \$1.35; on leur rend maintenant les 40 cents de profits qu'on a réalisés.

M. Howe a expliqué que les contrats que l'on a signés avec le Royaume-Uni et en vertu desquels on a vendus le blé \$2 le boisseau, l'an dernier et l'année dernière, permettent au gouvernement de distribuer sans plus de délai ces \$214,000,000.

Il a ajouté que l'on pourra distribuer une autre somme de \$214,000,000 d'ici 1950, car il y a encore d'ici là d'autres profits à faire. En somme cette politique est l'équivalent pour les fermiers de ce que fut l'épargne obligatoire pour les salariés. On récolte aujourd'hui les fruits d'une politique de guerre et d'après-guerre, à la fois sage et prévoyante.

LOUIS QUINZE
MA. 3661
760 SHERBROOKE D. E.

Voyage spécial — Pâques à NEW-YORK
Atlantic City - 14 avril - 9-4-5 jours
Transport - Hôtel - Visites
\$30.50 - \$36.95 - \$38.95
Notre spécialité : VOYAGES DE NOCTURNE \$15 - \$45 - \$50.
ASSOCIATION DES VOYAGES HISTORIQUES
6302, Ave du Parc CA. 0796

Contrat des métiers de la construction

DRUMMONDVILLE, (D.N.C.) — Le Conseil central des syndicats catholiques et nationaux, au nom des ouvriers des métiers de la construction, a fait savoir récemment à l'Association patronale des constructeurs que les amendements suivants sont réclamés au contrat collectif obligatoire pour tous les métiers de la construction dans les comtés de Drummond, Arthabaska et Nicolet.

1. Changement d'heures: de 7 heures à 8 heures du lundi au vendredi, le vendredi de 7 heures à 4 heures, et le samedi de 7 heures à 11 heures; toute l'année, 48 heures de travail par semaine de vacances.
 2. Améliorer la semaine de vacances.
 3. Atelier fermé.
 4. Taux pour tous les apprentis, 65c l'heure pour tous les corps de métiers.
 5. Augmentation générale de 25c l'heure.
 6. Temps double: dimanches et jours de fête, pour tous les corps de métiers.
- Les membres de l'Association patronale, réunis à Victoriaville pour étudier ces demandes, ont répondu comme suit: Aux paragraphes 1 et 2, l'Association a proposé elle-même des amendements. L'Association refuse les paragraphes 3, 4 et 5. Elle accepte le paragraphe 6. En ce qui concerne les vacances, l'Association s'en tient à la convention suivante: pour 12 mois de travail sans interruption, l'ouvrier a droit à une semaine de vacances rémunérée au taux de 2 p.c. du salaire gagné durant ces 12 mois, qu'il ait fait du temps supplémentaire ou non; pour moins de 12

Comparez la Qualité Comparez la Valeur
Voyez pourquoi plus de Canadiens portent des Vêtements Tip Top que tout Autre
Oui—comparez-les à tous points de vue : : : tissus, façon, modèle, coupe, confort, usage; comparez les prix et la valeur obtenue dollar pour dollar. C'est la seule façon de faire la preuve de ce que des milliers de canadiens savent déjà par expérience : : : c'est-à-dire, qu'il n'y a pas d'autres vêtements dont on puisse dire qu'ils représentent une valeur même presque aussi bonne que celle offerte par Tip Top Tailors!
Tip Top Tailors Ltd.
892 ouest, rue Ste-Catherine
1310 est, rue Ste-Catherine

Le Canada Journal du matin Fondé en 1903

Canada pour les Canadiens

TARIF DES ABONNEMENTS

Montreal et banlieue	1 an	\$9.00
	6 mois	5.00
	3 mois	3.00
Canada	1 an	6.00
	6 mois	3.50
	3 mois	2.25
Etats-Unis et Emp. Brit.	1 an	12.00
	6 mois	7.00
	3 mois	4.00

REDACTEUR EN CHEF: Guy Jasmin

VENDREDI 25 FEVRIER 1949

Un homme et ses péchés

La curiosité créée par un début et le halo que l'éclairage scénique de la propagande conservatrice avait produit autour de M. Drew suffisaient à attirer l'attention publique sur le premier discours du colonel.

Trois jours plus tard, l'intérêt s'était reporté sur M. Saint-Laurent et le jour où on nous avait montré un homme politiquement impeccable, M. Saint-Laurent nous avait dévoilé un homme et ses péchés.

Au dire du "Droit", le discours de M. Saint-Laurent marquait "le réveil du lion"; selon le "Devoir" M. Drew avait passé "un mauvais quart d'heure".

C'est que, en effet, M. Saint-Laurent venait de produire sur la place publique la confession écrite de M. Drew, avec toutes les fautes sans en excepter une seule.

Examinons cette confession qui commence par l'aveu anti-autonomiste.

En 1935, le 23 février, à London, quelqu'un posait cette question: "Si tout était à refaire, qui serait assez insensé pour établir au Canada un gouvernement au lieu d'un?"

Qui a dit cela? M. Drew.

Le 10 novembre 1936, la phrase suivante fut prononcée: "Le Canada doit faire disparaître l'inefficacité coûteuse de dix gouvernements faisant dans la plupart des cas l'ouvrage qu'un seul pourrait accomplir".

Qui a osé dire cela? Encore M. Drew.

Mais la confession, tout au cours du discours de M. Saint-Laurent, prenait de plus en plus d'ampleur. Rougissant et mal à son aise, le colonel Drew s'écroulait par la bouche de M. Saint-Laurent. Du passé tout proche, les péchés politiques surpassaient nombre, accablants pour le présent et pour l'avenir.

"Je me prononce pour l'affermissement des liens nationaux et l'enlèvement aux provinces de tous les pouvoirs incompatibles avec ceux du gouvernement central que n'exige pas l'administration de la province".

Le colonel Drew devait sans doute revoir cette journée du 26 janvier 1939 au cours de laquelle il avait dit ceci: "Quel autre souvenir également que celui de ce jour d'avril 1941.

"Ce qui importe au plus haut point, c'est de considérer le gouvernement au point de vue pratique, en adoptant les méthodes analogues à celles qu'emploierait une entreprise particulière ayant un siège social et un but déterminé pour assurer plus d'efficacité. Seul un sentiment fortement favorable à la centralisation peut préserver l'intégrité d'une nation".

1941 — le 24, — alors qu'à Halifax il s'exprimait ainsi: "Le 10 novembre 1936, le 'Globe' de Toronto ajoutait une page aux aveux écrits du colonel Drew. Voici cette page versée au dossier: "Le lieutenant colonel George A. Drew a déclaré hier soir, au Board of Trade, que le Canada devait remédier à l'incurie coûteuse de dix gouvernements...".

Parlant du bill des allocations familiales, tout le monde sait que Drew s'est rageusement exprimé ainsi:

"Mais je vous assure que le gouvernement de l'Ontario fera tout en son pouvoir pour empêcher l'entrée en vigueur de ce projet de loi inique".

Le colonel Drew aujourd'hui prêche l'autonomie; hier il prêchait la centralisation. Aujourd'hui il veut plus d'allocations familiales; hier il les trouvait inutiles. C'est ce qu'a fait dire à M. Caldwell: "Résumons que le lieutenant colonel George Drew dont les journaux nous parlaient en 1940 est le même personnage que le député siégeant à la Chambre aujourd'hui, à titre de chef de l'opposition, mais en relisant les déclarations publiées alors et le discours que nous avons entendus vendredi, je me demande si c'est bien le même".

Aussi, parodiant M. Roland Beaudry, député de St-Jacques, pouvons-nous demander au colonel Drew:

"Quand avez-vous dit vrai? Etait-ce quand vous proniez la centralisation ou quand vous avez joué de l'autonomie? Etait-ce quand vous avez combattu les allocations familiales ou quand vous avez voté leur augmentation?"

Le dilemme, on le voit, devient tel que le colonel n'en peut plus sortir malgré toutes ses connaissances de stratège. Si c'est oui dans le premier cas, c'est non dans l'autre, et vice-versa.

"Et alors? Alors nous avons le spectacle d'un chef politique obligé d'admettre qu'il s'est trompé ou dans un cas ou dans l'autre, et qu'il a en même temps trompé l'électorat ou dans un cas ou dans l'autre."

Mais nous ne savons pas encore, cependant, laquelle de ces deux attitudes contradictoires préfère M. Drew. Nous le diront-ils? Il n'a pas encore répondu.

Tout ce qui est forcé d'admettre, c'est que politiquement le chef de l'opposition aimerait beaucoup se débarrasser d'un certain George Drew et de ses péchés politiques.

G.-F. Lapalme

M. Saint-Laurent force l'admiration d'un adversaire

Nous demandions, la semaine dernière, pourquoi la seule Législature en majorité hétéroclite de l'Amérique du Nord, la Législature de Québec, n'avait pas protesté contre la persécution du cardinal Mindszenty de Hongrie. Nous supposions, non sans vraisemblance, que si M. Duplessis avait vu dans le pareille démarche l'occasion de nuire à un gouvernement libéral d'Ottawa, il n'eût pas manqué de s'indigner, avec tous les gots de son cabinet, du procès de Budapest. Mais pas d'occasion de nuire à M. Saint-Laurent dans une protestation de cette nature, donc pas de protestation.

La-dessus, doucement, Montréal, le seul journal soi-disant ouvrier qui ait préconisé l'unique bill 5, nous répondait vendredi dans ces termes:

amendement Wilfrid LaCroix qui se lisait comme suit: "A ces causes, qu'il soit résolu que le gouvernement du Canada soit tenu de consulter immédiatement les gouvernements des diverses provinces et, après qu'elles auront donné leur consentement, qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté dans les termes suivants."

Pourquoi, M. Hackett, avez-vous voté à Ottawa contre le consentement des provinces la semaine dernière, et pourquoi venez-vous, cette semaine, à Montréal préconiser le consentement des provinces dans la même affaire?

Rien d'étonnant à ce qu'on dise, chez nous, d'un conservateur, que c'est un esprit fort mêlé. Ses chefs le sont encore plus que lui.

Autour et alentour

Pour faire l'union des Indiens du Canada

Des députés indiens de toutes les parties du Canada tiendront, au mois de mars, un congrès général qui réunira des représentants de toutes les régions du pays. Une organisation de ce genre est nécessaire, en vue de discuter avec le gouvernement d'Ottawa la révision projetée de la loi des Indiens.

Un grand nombre des difficultés qui surgissent autour du règlement des problèmes des autochtones viennent de ce que les griefs dont ils ont à se plaindre sont présentés comme des questions purement locales. Ce qu'il leur faudrait, c'est un organisme bien à eux, qui serait le porte-parole de tous les Indiens du Canada. Il ne sera peut-être pas aisé d'amener toutes les tribus à faire cause commune, mais les nécessités de l'heure auront sans doute raison de leur individualisme naturel.

Que la révision de la loi des Indiens, telle que proposée, soit dans les meilleurs intérêts de cette intéressante population, c'est un point sur lequel on n'ose se prononcer. La pleine reconnaissance des droits de citoyens entraîne des responsabilités et des obligations qu'elle ne parait, au moins dans l'ensemble, guère préparée à assumer. Il faut noter, d'ailleurs, qu'à leur récente conférence de Winnipeg, les députés indiens ont insisté sur le maintien de la protection entière que leur apportent les droits du traité. Ce régime semble peu compatible avec l'obtention des pleins droits de citoyenneté, à moins que l'on ne trouve une formule intermédiaire de circonstance.

On a exprimé l'idée, dans certains milieux, que l'ancien système des réserves, qui parque presque tous les Indiens en groupes isolés, n'a plus sa raison d'être, même si on leur laisse la liberté de vivre et de travailler parmi les blancs. La protection accordée à ceux qui résident dans les réserves ne serait même pas, d'après les mêmes observateurs, dans leurs meilleurs intérêts.

De toutes façons, le moment est probablement venu de réviser la loi des Indiens. Il faut espérer que leur organisation nationale sera en mesure de la discuter à fond et de donner franchement son avis. La politique traditionnelle du Canada à l'égard de ses premiers habitants est trop bien établie pour qu'il ne soit pas tenu compte de leurs désirs et de leurs aspirations.

Pour sauver les oiseaux victimes des chutes Niagara

Chaque hiver, les amis des oiseaux apprennent avec angoisse que des centaines et même des milliers d'entre eux trouvent la mort sur la cataracte de Niagara. Récemment encore, plusieurs milliers, appartenant à une espèce extrêmement rare, ont été recueillis morts au-dessous des chutes. Des cygnes chanteurs sont aussi de fréquentes victimes du torrent.

Ces volatiles sont si rares que la perte de quelques spécimens seulement a raison de nous inquiéter. Il en est de même de plusieurs espèces d'oise et de canards au nombre limité. Ce gibier d'eau de luxe est fort malmené par les chasseurs durant les mois d'automne et il est devenu chalmérisé à un tel point que de nouvelles hécatombes pendant l'hiver prennent un aspect doublement sérieux.

Voilà, apparemment, ce qui se passe aux chutes Niagara. Des volatiles retardent toujours leur migration au delà de l'époque habituelle, surtout s'il fait beau et que la nourriture est abondante. Ils s'installent alors sur de grands radeaux fixés sur la rivière au-dessus de la cataracte. Ils y passent l'hiver à dormir et plus il fait froid, plus leur sommeil est profond. Il peut arriver que d'immenses volées de canards, d'oise et de cygnes soient plongées dans un engourdissement tel que le courant de la rivière les entraîne sans qu'ils s'en rendent compte. Il suffit d'avoir contemplé la cataracte en hiver pour comprendre que c'est la mort sûre et certaine des malheureux oiseaux.

Serait-il possible d'empêcher ce massacre annuel? On a parlé de tendre un fil chargé d'électricité à travers la rivière à quelques centaines de verges au-dessus des chutes. Les volatiles venant en contact avec cet obstacle seraient, croit-on, brusquement réveillés et pourraient donner l'alarme à leurs compagnons. Tous les amateurs de la faune canadienne approuveront les efforts pour sauver de la mort des milliers d'oiseaux précieux.

Les cinéphiles nippons et les films étrangers

Le magazine japonais "Kinema Jumpo" ayant tenu une enquête auprès des critiques de cinéma nippons, afin de déterminer les dix meilleurs films présentés au Japon en 1948, ces messieurs de la critique ont choisi cinq films français, trois films britanniques et seulement deux productions américaines.

Voici les oeuvres choisies: Henry V (britannique); The Best Years of our Lives (américain); Brief Encounter (britannique); Les Maudits (français); La Fin du Jour (français); La Belle et la Bête (français); Les Visiteurs du Soir (français); The Lost Weekend (américain); Overlanders (britannique); et L'Éternel Retour (français).

Les Américains sont furieux. Un distributeur de films des U.S.A. a déclaré que, malheureusement pour le prestige yankee, ses compatriotes ne reçoivent pas assez à diner et à boire les critiques nippons.

Pour notre part, ayant vu tous les films choisis, à une exception près, nous ne trouvons pas que les Nippons ont si mauvais goût que cela!

Langage de bon sens

car Eugène L'Heureux

Faute d'une formation civique adaptée aux besoins spéciaux des pays où le peuple se gouverne lui-même, les démocraties sont trop souvent le théâtre d'agitations politiques peintes en couleurs patriotiques très voyantes, mais beaucoup plus nuisibles qu'utiles, au fond, malgré l'excellence des intentions qui les font naître.

Parce qu'on leur enseigne trop peu le civisme démocratique, les citoyens de plusieurs démocraties ont souvent une conception très fantaisiste de leurs devoirs envers l'Etat, qu'ils appellent plus généralement la Patrie, mot convenant mieux à leurs tendances, plus imprégnées de sentiment que de raison.

Et parce que les citoyens des pays démocratiques ont une telle conception fantaisiste de leurs devoirs envers l'Etat ou la Patrie, la vie démocratique est remplie d'interventions qui ont pour auteurs différentes catégories de sauveurs intentions, mais dont l'ensemble, finalement, constitue pour la Race, l'Etat et la Patrie, une grande cause d'affaiblissement.

De nos jours, en face d'un Etat totalitaire communiste, qui observe toutes les déficiences des démocraties, pour leur sauter dessus au moment de leur faiblesse maxima, cette multiplication de sauveurs de la Race, qui complique désespérément le travail des hommes responsables du gouvernement national et de la défense nationale réjouit tout particulièrement et sert indirectement l'agresseur éventuel de nos démocraties.

Si les démocraties gaspillent trop leur temps et leurs énergies à encourager tous ces mouvements de sauveurs de la Race qui les divisent et les affaiblissent, en rendant la tâche impossible aux organisateurs de l'économie et de la défense nationale, il est fort possible que la Démocratie finisse par succomber devant le Communisme et que le Christianisme lui-même souffre, dans sa vie et dans sa liberté, de toutes ces imprudences commises par une foule de hommes gens, dont les rêves excèdent la compétence.

Tant mieux, si la démocratie canadienne peut résister à temps contre ce danger très réel.

La semaine dernière, le Conseil municipal de la Cité des Trois-Rivières a refusé d'endosser une résolution rédigée par un groupe militant politique contre le service obligatoire durant la guerre et en temps de paix et contre toute participation du Canada à une guerre éventuelle.

Voilà la réponse remarquablement sensée que M. le maire Arthur Rousseau, parlant au nom du Conseil municipal trivirois, a donnée aux porteurs de la résolution: "Je ne vois pas comment le Conseil-de-Ville peut appuyer une résolution qui lui est soumise par un groupe d'adhérents à un parti ou à une organisation politique, même si la teneur de la résolution peut représenter l'idée d'un grand nombre de contribuables, sans changer l'attitude de neutralité politique qu'il pratique depuis quelques années et qui semble être précisée par tous ceux qui nous accordent leur confiance."

"Je ne serais pas opposé à l'adoption de résolutions présentées par nos corps publics, nos organisations sociales et ouvrières, qui auraient pour objet de revendiquer certains droits ou privilèges de portée générale et qui seraient de nature à améliorer nos conditions de vie ou à assurer une plus grande sécurité sociale. Mais considérer et donner suite à une demande qui nous est faite par un groupe qui représente un parti d'opposition, ce serait renier un credo auquel je ne suis pas le seul à avoir foi."

"C'est Léonée qui, en 1818, écrit dans le 'Globe', dans l'Union Médicale du Canada, appela du nom de cirrhose (xiros-roux) un foie dont il donna la description en quinze lignes.



Le régime Peron aurait conduit l'Argentine au bord de la faillite. Le trésor à sec de devises étrangères

La crise économique et financière en Argentine est devenue si grave que le régime Peron, pourtant habitué à jongler avec les chiffres, ne peut plus la dissimuler.

La mesure draconienne que vient d'adopter le conseil économique national, récemment réorganisé, à Buenos Aires — en suspendant tous les permis d'exportation des devises étrangères et en interdisant les importations de n'importe où — permet de juger de la situation désespérée du pays.

Près de la banqueroute

La vérité est que le gouvernement argentin est près de la banqueroute totale. Au cours des derniers mois, les dépenses de l'extravagant et concussionnaire monopole fédéral du commerce étranger (IAPF) chez les nations à monnaie faible, comme la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne, ont dépassé de beaucoup la valeur des exportations dans ces régions.

L'Argentine a dû suspendre, il y a neuf mois déjà, ses importations et ses permis d'obtenir des devises étrangères dans le cas des nations à monnaie forte (c'est-à-dire les Etats-Unis, la Suède, la Belgique, l'Uruguay, etc.). En septembre dernier, Peron émit un décret interdisant l'obtention de toutes devises étrangères pour fin de voyage dans tout autre pays — même dans les Etats voisins, comme le Brésil, le Chili et l'Uruguay. Toutes ces restrictions demeurent en vigueur.

Problème non résolu

Mais toutes ces mesures, si radicales qu'elles soient, n'ont pas résolu le problème. La politique édictée du régime Peron de demander de 30 à 100 pour cent de plus que les prix mondiaux courants pour ses produits, fait que d'anciens clients de l'Argentine, dans les deux hémisphères, s'adressent aujourd'hui à d'autres pays pour obtenir du blé, de la viande, du cuir des huiles, etc.

La graine de lin offre un bon exemple de ce qui arrive. Depuis plus d'une décennie, les manufacturiers de peinture des Etats-Unis importaient d'Argentine la plus grande partie de leurs approvisionnements. Mais en 1946, le monopole commercial de Peron prit l'affaire en main et demanda 42 pour cent de plus pour la graine de lin.

Les E.-U. cultivent du lin

Comme résultat de cela, à compter de l'automne de cette année-là, le lin a été cultivé sur une haute échelle pour la première fois aux Etats-Unis. Le printemps dernier, cette culture non seulement répondait à la demande américaine de graine de lin, mais il y avait un léger surplus pour l'exportation.

En même temps, une chose similaire s'est passée en de nombreux

Confidences

Quoi penser au sujet du peuple ayant la réputation d'être le plus catholique au monde et devant les yeux duquel il faut étaler partout des affiches "Ne me blasphémez pas!"

(La Voix de l'Est)

Cirrhose

En 1818, écrit dans l'Union Médicale du Canada, appela du nom de cirrhose (xiros-roux) un foie dont il donna la description en quinze lignes.



Un autonomiste M. Drew? Soyons sérieux!

Le 9 novembre 1936, devant les membres du Board of Trade Club, de Toronto, le colonel l'hon. M. George Drew, aujourd'hui leader du parti conservateur progressiste, déclarait: "Le Canada doit faire disparaître l'inefficacité coûteuse de dix gouvernements faisant dans la plupart des cas l'ouvrage qu'un seul pourrait accomplir, sinon nous sombrerons dans la marée montante du fascisme." (Globe, 10 novembre 1936.)

PAGES OUBLIÉES

1848 et l'instruction gratuite

Je demanderais que l'instruction gratuite soit propagée et que ses bienfaits nous assurent le bien-être et l'avenir de nos enfants.

Comme Républicain, je veux une République grande et large, sage et glorieuse, qui nous assure la Liberté, l'Égalité, la Fraternité entre tous.

J'ai commencé mon éducation républicaine en 1832, à Paris; j'avais alors seize ans. En 1833, je faisais partie de la Société des Droits de l'Homme. Les 13 et 14 avril 1834, j'ai pris les armes contre le gouvernement despote. Le 28 juillet 1834, j'ai protesté contre les fortifications de Paris; j'étais à cette époque de la section Lafayette; Raspail était chef de notre comité d'action. Vingt-sept de nos frères furent condamnés par l'ex-cour des Pairs.

J'ai fait partie des Sociétés secrètes, notamment de celle du Temple, de celle des Amis de l'honneur français, qui a été si cruellement persécutée sous le gouvernement de Louis-Philippe.

Je n'ai jamais abandonné mon poste. J'ai toujours été fidèle à mes devoirs; je jure de toujours être et de défendre avec dévouement nos droits si chèrement acquis.

Et je répéterai toujours avec force: issu du peuple, vivre et mourir pour lui, voilà ma devise.

Salut et Fraternité.

BOISSIN-BOUYONNET

— De la collection complète des professions de foi, affiches, décrets, bulletins de la République, etc., présentée par Alfred Delvaux, Paris, 1832.

N.D.L.R. — Cette rubrique est une exclusivité du Canada.

Petits Films

Mégots...

Je fume.
Tu fumes.
Elle fume...
Le mal est général.
Au bistrot, dans la rue, en autobus, mademoiselle fume.
Il faut être à la page.
Cela distrait.
C'est aussi un tabou.
Assise à sa table François enlève son gant, ouvre un amour de réticule, à large gueule, et sort des cigarettes.
Il faut les trois petits coups classiques sur le rebord de la table pour tasser la plante de monsieur Nicot.
Ces fils d'or colleraient au rouge des lèvres invivantes.
Puis le briquet flambe.
Voyez ce petit doigt levé en point d'interrogation.
Première bouffée.
Bonbon clair que l'on voudrait croquer.
La blouse se gonfle et se dégonfle en demeurant gonflée.
Les lèvres se pincent en moue gamine.
Un filet de fumée bleue sort du petit trou de chair rose.
La belle suit le nuage.
Une couronne!
Heureux présage.
Son Jean la couronnera ce soir.
Une gorgée de café et grimace d'angoisse, bouffée hors du paradis.
Autre touche.
La bouche aspire.
Les joues se creusent à l'endroit des bécoets.
De nouveau le petit ruban bleu jaillit, s'étire, se brise et fond.
Les prunelles grises de François le suivent.
Le rêve passe.
Un rêve d'amour, un rêve de souvenirs, un rêve d'espoirs.
Aie!
Bon. Un autre bouffé. C'est le feu de la cigarette consumée qui lui brûle l'index et le majeur.
Aussi pourquoi oublier le présent, afin de revivre, dans les volutes saintes, les folles de la dernière étreinte.

GABADADI

Une nouvelle commentée

La Commission des Liqueurs avait fait une plainte contre un bonhomme de Saint-Prospère. On n'avait pu le trouver lors de l'émission du mandat d'arrestation afin de le lui signifier, parce qu'il travaillait dans les bois du Maine. Lors des fêtes du Jour de l'An, le citoyen en question est venu voir sa famille et alors il a appris qu'il avait un mandat contre lui. Après avoir consulté ses parents et le curé de la paroisse, il décida que le mieux qu'il avait à faire c'était de se rapporter aux autorités intéressées. Il se rendit donc au Palais de l'Injustice de Saint-Joseph, et comme il n'était pas beaucoup versé dans les affaires juridiques, au lieu de se rapporter au greffier de la Couronne ou au procureur du Roi, il se rapporta tout simplement au géolier. Ce dernier, qui n'était pas la tête à Papineau, ne s'inquiéta pas de savoir s'il y avait un mandat d'arrestation contre l'individu, et même s'il avait été condamné, il inscrivit tout simplement le nom de l'individu dans le livre d'écrêt et enferma son homme dans une cellule. Au bout de quelques jours le prisonnier commença à trouver le temps long. Il demanda à voir un avocat qu'il connaissait. Le géolier lui dit que ce n'était pas nécessaire de voir un avocat, qu'il était en prison et qu'il n'avait qu'à y rester. Ce n'est qu'au bout de deux semaines qu'on apporta que ce bonhomme était en prison sans qu'il y ait là, était en prison sans qu'il y ait là, étaient trois champs d'action en contre lui la moindre condam-

(Le Soleil)

M. Hackett se contredit

Me John Hackett, député conservateur progressiste de Stanstead à la Chambre des Communes, vient de déclarer à une association de jeunes Tories de Montréal, selon le compte rendu du Devoir: "D'autre part, Ottawa aurait dû consulter les provinces et obtenir leur consentement avant d'accepter la demande de Terre-Neuve."

M. Hackett est un inconséquent. Mardi, 15 février, M. Hackett votait précisément, en bloc avec son parti, contre le sous-

Croque-morts en grève

Les employés des pompes funèbres se sont mis en grève dernière semaine en France. Après les vivants, c'est au tour des morts à subir les inconvénients de l'arrêt des pompes funèbres. Il est vrai que les vifs, une fois encore, n'ont pas manqué d'écoper... ceux qui avaient des cadavres sur les bras!

(Le Soleil)

LESAGE

SAINTE-TERESE P.Q.



Une scène du film "Joan of Arc" qui poursuit son succès en cinquième semaine au théâtre Palace. Ingrid Bergman incarne le rôle de la grande sainte française.

DANS LA COURRISE

Rendons à César ce qui est à César et à Ulmer ce qui est à Ulmer

Un journaliste d'un hebdomadaire dans un article sur Georges Ulmer qui chantait au Café de l'Est, la semaine dernière, a écrit que toutes les chansons qu'il interprétait n'étaient pas ses compositions et qu'il payait des chansonniers français pour les écrire, les signant ensuite. Ceci est faux. Georges Ulmer n'a chanté à Montréal que ses compositions, à l'exception d'une seule, "J'ai bu", qui fut écrite pour lui par les duettistes Roche et Aznavour, actuellement au Faisan Doré...

Henry Delglun a décidé de ne pas monter cette année une revue musicale écrite par son frère et le jeune compositeur Raymond Levesque. M. Delglun voulait faire connaître ces deux jeunes et talentueux compositeurs au public montrealois. Incidemment, Serge Delglun fera ses débuts comme chanteur au théâtre Canadien, demain soir...

Lors de la dernière représentation des "Innocentes" par la troupe du Rideau Vert, au théâtre des Compagnons, on a refusé plus de 150 personnes. D'autres part 60 amateurs de théâtre se sont contentés de rester debout à l'arrière pendant toute la pièce qui dure près de trois heures...

Charles Trenet assista à une représentation de "Britannicus" à Québec. Comme il était obligé de quitter la salle avant la fin, il envoya cette gentille note écrite sur une feuille de cellophane et au crayon bleu aux Compagnons: "Chers Compagnons, je quitte à regret votre beau spectacle, ayant à chanter à 10 h. Bravo! vous êtes excellents..."

Louise Rivière, est en tournée dans la province de Québec. Elle chante présentement à Trois-Rivières. Son plus grand succès est "Le Chacal", une des plus belles chansons réalisées qui aient été écrites...

La rumeur veut que Québec-Productions tourne un autre film sous peu. La chose serait décidée d'ici une dizaine de jours. Deux scénarios font l'objet d'études. Ce sont "Jeunesse Dorée" et "Rue Principale". Paul Gury, le metteur en scène d'"Un Homme et son Pêche" qui doit partir pour la France le 20 avril, serait prêt à retarder son voyage de quelques mois. Comme on peut le constater, Québec-Productions cherche à réaliser des films tirés de romans radiophoniques populaires; elle s'assure ainsi un bon public. Politique très sage, surtout quand l'industrie du cinéma est à ses débuts...

Presque tous les artistes français de passage à Montréal ont célébré au Faisan Doré, lundi soir, la victoire de leur compatriote Laurent Dauthuille. On remarquait outre Dauthuille, son gérant, Barreault, Georges Ulmer, Charles Trenet, André Dassary, Georges Alban, Jean Valz, H. Lederer, impresario de New-York, Villemain, le promoteur Raoul Godbout...

Billy Toffel, le chanteur fantaisiste actuellement en vedette au Quartier Latin, s'est livré en fin de semaine dernière à son sport favori, le ski. Il s'est rendu dans les Laurentides qu'il a beaucoup admirées pour leur beauté. Cependant il a trouvé les pentes un peu trop douces. N'oublions pas que Billy a l'habitude de faire du ski dans les Alpes...

Roland COTE

L'opéra au cinéma

Une représentation populaire du "Barbier de Séville" de Rossini filmée par l'Opéra de Paris

La version cinématographique du "Barbier de Séville" de l'Opéra-Comique de Paris n'est, heureusement, pas présentée pour deux fois. On a voulu porter à l'écran, non point une œuvre d'art, mais une représentation simplifiée de ce populaire opéra qui a tant de succès pour une vaste population internationale. Ce but est parfaitement atteint et beaucoup d'amateurs de cinéma qui demeurent indifférents en matière d'opéra, savent exactement à quoi s'en tenir lorsqu'ils ont vu ce film et, bien plus, doivent avouer s'y être amusés.

Ce "Barbier de Séville" filmé, toutefois, n'est pas exempt de défauts, le plus évident étant celui de n'être pas du vrai cinéma. Tout ce que l'on fait, habituellement, à l'opéra dans de vieux décors, dans un style démodé peut être évité au cinéma. Lorsque les Américains ont tourné la "Carmen" de Prosper Mérimée, ils n'ont pas un instant songé à reproduire à l'écran ces personnages si indésirables, ni à y porter les maisons de carton, les rues peintes que chaque représentation nous apporte.

Il est été relativement plus facile, grâce au cinéma, de recréer la véritable atmosphère de fantaisie et d'élégance affectée de la pièce de Beaumarchais que de transposer ou d'apprêter pour le cinéma des décors utiles à la scène mais qu'on a dû maquiller.

Le jeu des chanteurs, en général, est également plus théâtral que cinématographique. Il résulte de ces situations une certaine inertie qui ralentit le mouvement et provoque des moments embarrassants. La distribution, sous André Cluytens, joue excellentement et la distribu-



Comment aimeriez-vous être à la place de Nestor Faiva? Une scène amusante du film "The Paleface", mettant en vedette Bob Hope et Jane Russell, que le Loew's mettra à l'affiche aujourd'hui.

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "Paleface", 10.20, 12.35, 2.55, 5.20, 7.35, 9.55.
PALACE. — "Joan of Arc", 10.00, 12.50, 3.30, 6.15, 8.55.
CAPITOL. — "Blood on the Moon", 10.15, 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 9.55.
PRINCESS. — "Johnny Belinda", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
IMPERIAL. — "Belle Starr's Daughter", 11.10, 1.30, 4.10, 6.30, 8.50, 11.10.
ORPHEUM. — "Time of Your Life", 10.00, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
SAINT-DENIS. — "Un Homme et son Pêche", 10.00, 12.00, 12.00, 2.25, 4.50, 7.15, 9.40.
CINEMA DE PARIS. — "Le Barbier de Séville", 11.00, 1.40, 4.20, 7.00, 9.40.
ELECTRA. — "Le Poison", 12.25, 2.50, 5.10, 7.25, 9.45.
CHAMPLAIN. — "Nuit et Jour", 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.20.
HIS MAJESTY'S. — "Blackstone", 8.30.

Au Café de l'Est

Lili Fayol nous amuse avec ses chansons fantaisistes

Comme fantaisie, il est difficile de trouver une artiste comparable à Lili Fayol. Faut-il admirer plus son talent, sa mise en scène, son dynamisme ou ses conceptions amusantes qui dénotent une imagination développée, un sens de l'humour remarquable et une fantaisie inépuisable. Lili Fayol nous surprend un peu au premier abord. Nous ne sommes pas habitués de voir des chanteuses qui se promènent d'un bord à l'autre de la scène en gesticulant, qui se déhanchent, qui composent les mimiques les plus drôles qui s'affublent d'une moustache d'agent de police, qui se coiffent d'un sombrero ou d'un immense chapeau de cowboy.



Sue Carson, et non Sue Carroll tel qu'annoncé antérieurement sera la vedette du nouveau spectacle qui présentera à compléter de ce soir Jerry Taylor au Tic Tac. Avec elle, on pourra voir les Three Hucksters.

Le récital de Szigeti remis à l'an prochain

Afin de permettre au grand violoniste Szigeti de donner un récital bénéfice à New-York, l'Académie Artistique a accepté de remettre le récital de cet artiste qui devait avoir lieu au Plateau vendredi le 25 février. Cependant Szigeti donnera un récital tel qu'annoncé à l'Université de Montréal, jeudi le 24 février.

A la Ceinture Fléchée

Guy de Courcy en vedette

La direction de la Ceinture Fléchée présente actuellement un spectacle divertissant et reposant avec le chanteur fantaisiste Guy de Courcy, la diseuse parisienne Renée Galland et le trio André Mirande.



Guy de Courcy

Une troupe de ballet qui répètera dans un wagon-lit du C.N.R.

VANCOUVER, 24. — Un wagon-lit du Canadien National attaché au train Vancouver-Montréal servira de salle d'exercice pendant trois jours à vingt danseurs de la Pacific Ballet Company de Vancouver, actuellement en route pour Toronto. Ces artistes vont concourir au festival de ballet canadien, ils sont dirigés par Mara McBurnie et Beth Lockhart.

Après le festival les danseurs de Vancouver visiteront les principales villes canadiennes de l'est. Ils donneront aussi une représentation devant le gouverneur général.

chante avec un laisser-aller plaisant. Son répertoire est vaste et varié. Il s'accompagne au piano et il est un de nos rares artistes qui puissent se permettre d'interpréter sur le champ toutes les chansons qu'on lui demande, chansons anglaises ou françaises. Renée Galland est une chanteuse réaliste de grand talent. Elle possède une voix puissante et beaucoup de métier. Elle interprète les derniers succès de la chansonnette française et des compositions d'André Mirande, comme "Mon Caboulot", "Jackie", "Ecoute le Chant berceur" ou le "Tango Montono".

Une des plus grandes qualités du trio André Mirande, c'est sa versatilité. Ce trio aborde tous les genres avec succès. Ils jouent avec une aisance agréable et facile une musique douce, reposante, divertissante. André Mirande est au piano-solo, Maurice Bougie joue de la guitare et Gaston Tessier, de l'harmonica ou de la contrebasse.

TELETRA
1114 STE-CATHERINE EST. CH. 1177
Une incontestable chef-d'œuvre musical!
dans
Nuit et Jour
AU THEATRE
CHAMPLAIN
105 ST-CATHERINE E. FA. 1055

"Le Pendu Dépendu" joué à Notre-Dame des Neiges

La troupe de "L'Atelier des Compagnons" interprétera le 6 mars prochain, à 8 h.30 du soir, en la salle de Notre-Dame des Neiges, "Le pendu dépendu" d'Henri Ghéon, au profit de l'Oeuvre du Service Familial, une organisation de charité, dont le but est de protéger nos jeunes ouvrières canadiennes sans foyer et sans soutien à Montréal.

"Le pendu dépendu" est une comédie de haute valeur, qui ne manquera pas d'intéresser. On y trouve à son goût du rire, de la fantaisie et de l'émotion. Si à tout cela, on songe qu'elle est présentée par des artistes maîtres de leur art, cette pièce assure une très agréable soirée. "Le pendu dépendu" est une comédie à voir.



Lew Nelson, un jeune et brillant comique, vedette du nouveau spectacle que présentera la direction de l'Est Morocco, à compter de lundi soir prochain.

Cinéma de Paris
L'OPERA COMIQUE DE PARIS
Le BARBIER DE SEVILLE
CHANTE TOUS JOURS

SAINT-DENIS
LES ECOLIERS SONT ADMIS
au prix de 45¢
Ouverture des portes à 9 h. 30 a.m.

SERAPHIN à l'écran
UN HOMME & SON PECHÉ
dirigé par ERICH LEINSDORF
soliste KYRA VAYNE, soprano

UN FILM RUDEMENT DRÔLE!
Bob HOPE
Jane RUSSELL
"The Paleface"

JOAN OF ARC
INGRID BERGMAN
A VICTOR FLEMING PRODUCTION

7 SEMAINE
JANE WYMAN - LEW AYRES
"JOHNNY BELINDA"
CHARLES BICKFORD

GEORGE MONTGOMERY
ROD CAMERON
RUTH ROMAN
"Belle Starr's Daughter"

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.
Léon Chancelier



La Chorale des Petits Chanteurs de Vienne que la Société Prospero présentera à l'auditorium du collège Saint-Laurent le 28 février prochain.

LES BALLETS QUÉBEC
Présentent au théâtre des Compagnons
Dimanche et lundi les 27 et 28 février à 8 h. 30
SUITE EN BLEU ET LE BAL DES ÉTUDIANTS
BILLET EN VENTE CHEZ:
Archambault, R. Dufault, Willis et Lindsay et au guichet
BILLET: \$1.50 et \$2.00
AM. 7739

ROXY FOLLIES
1161, BOUL. ST-LAURENT
PRESENTE
★ BONNIE LEE
★ GAIL ARDEN
★ LOIS WEST
★ EDDIE JANIS
★ WEST et RYAN
★ TOTO - JACQUELINE LANE
★ HAL PARKER
★ HIT PARADE
UNDER TONTO RIM

JOAN OF ARC
INGRID BERGMAN
A VICTOR FLEMING PRODUCTION

BLOOD ON THE MOON
ROBERT MITCHUM
BARBARA BEL GEDDES
ROBERT PRESTON
CAPITOL

7 SEMAINE
JANE WYMAN - LEW AYRES
"JOHNNY BELINDA"
CHARLES BICKFORD

The Time of Your Life
JAMES CAGNEY
WILLIAM BENDIX
WAYNE MORRIS
JEANNE CAGNEY

GEORGE MONTGOMERY
ROD CAMERON
RUTH ROMAN
"Belle Starr's Daughter"

Une nouvelle troupe de ballet fera ses débuts dimanche soir

La province de Québec vient d'être dotée d'une troupe de ballet classique. En effet, les Ballets Québécois feront leurs débuts montréalais dimanche soir et répéteront leur programme le lendemain au théâtre des Compagnons.

Récemment organisée par le maître de ballet Gérard Crevier, cette troupe est composée de jeunes artistes qui fréquentent son studio de ballet classique.

Gérald Crevier est un artiste affable, très charmant. Pour lui, l'art chorégraphique est devenu presque une seconde nature puisqu'il danse depuis l'âge de 8 ans. Il débuta sous la direction de Rurenoff. Puis à dix-huit ans, il avait la chance d'aller parfaire ses études en Angleterre et en France. Il revint ensuite à New-York où il travailla avec le maître Celli. Il retourna ensuite en Angleterre et fit partie de la compagnie de ballet Sadlers Wells sous la direction de Ninette de Valois.

Gérald Crevier obtint sa première école de danse en Angleterre, en 1937. En 1941, il s'établit à Québec et revint en Angleterre. Il avait été vivement impressionné par le magnifique travail de l'École de Ballet de Phyllis Bedells qui était vice-présidente de l'Académie Royale de Danse.

Cette méthode est le résultat de longues années d'étude; elle est ni plus ni moins que la condensation, si l'on peut s'exprimer ainsi, des méthodes employées par tous les grands maîtres de ballet, en France, en Russie, en Italie, au Danemark.

M. Gerald Crevier est enchanté du travail de ses artistes. Tous sont sérieux et ont l'ambition de faire quelque chose de soigné, de fini.

Parmi ceux qui danseront, il y a Isée Gagnier, la cousine de Claire, Suzanne Blier, Françoise Sullivan, Charlotte Wellock, Jacques Delisle, Corinne Saint-Denis.

Le décor qui attirera le plus d'attention et valait à Jacques Pelletier le plus d'éloges de la part de ceux qui visitèrent les studios de Québec-Productions pendant les prises de vues d'«Un Homme et son Pêche» fut le grenier de Séraphin.

LE MAROON
"Le bar le plus populaire de Montréal"
présente
LE QUATROU de JERRY MONTANA
Instrumentistes et chanteurs de renommée internationale
mettant en vedette
SYLVIA REED
chanteuse étoile
— PLUS —
Raymond LADOUCEUR
au piano
Spectacle continu de 9 h. p.m. à 2 h. a.m. au

Maroon Club
Porte voisine du cinéma Loew's
Chaque jour de 4 h. p.m. à 9 h. p.m.

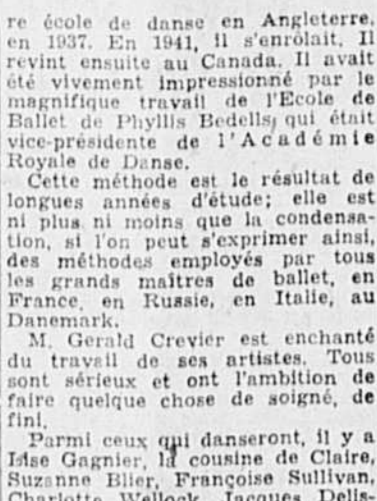
BUNNY DIXON
pianiste et chanteuse
Il y a dans tous les soirs avec

Peter BARRY
et son orchestre de RUMBA
A LA
Salle St-Moritz
DU
MAROON CLUB

QUARTIER LATIN
AU
NANA IWANOWA
Violoniste tzigane
LILLIAN VOGELLE
Ballerine

NOTRE CUISINE
entièrement FRANÇAISE
par le chef MAILLOL
fait les délices des gourmets
TABLE D'HOTE de 6 h. à 10 h.
L'endroit idéal pour banquets, réceptions, mariages, etc.
1177, DE LA MONTAGNE
L.A. 2473 — PL. 0752

MAGNIFIQUE!
Cette nouvelle revue
JEAN et RENÉE ARNAUT
Deux vedettes de la chansonnette française
Six mois au Quartier Latin de New-York
NAOMI STEVENS **LEE DAVIS**
diseuse blonde
maître de cérémonie toutoukou
LES JOLIES GIRLS de WALLY WANGER
COSTUMES MAGNIFIQUES — DANSES REUSSIES
L'ORCHESTRE DE DANSE DE WALLY NEWMAN
LE TRIO AL WHITE
Deux représentations chaque soir : 8 h. 30, 12 h. 30.
Dîner à partir de 6 h. 30 — Toutes consommations
ELMOROCO 1410 METCALFE MA. 7729



Charlotte Wellock et Jacques Delisle, des Ballets Québécois.

CE SOIR AU GESU
MA. 3688
TIT-COO
Pièce en trois actes de GRATIEN GELINAS

EXTRABORDINAIRE!
COLOSSAL!
UN AUTRE SPECTACLE SENSATIONNEL
GAL GALVAN
Danseur espagnol
Maître de cérémonies
DIMAS & RAMONA
Les monarques de la danse
Sud-Américaine
ESTELLE CARROLL
Excentrique danseuse acrobate
TEDDY QUALLS
Le roi du rire
2 SPECTACLES TOUTS LES SOIRS
3 représentations le samedi soir
Sous la direction de
RAY IRWIN et son ensemble
et **ARTHUR SALVAIR** et son trio
1224, St-Laurent - L.A. 4989

UN SPECTACLE DIVERTISSANT ET REPOSANT
avec
GUY DE COURCY
Chanteur fanfailliste et animateur
RENÉE GALLAND
Diseuse de Paris
ANDRÉ MIRANDE
et son trio
mettant en vedette
Maurice Bougie et
Gaston Tessier
à la
Ceinture Fléchée
97 est, Ste-Catherine
L.A. 6334

RENÉE GALLAND
Diseuse de Paris
ANDRÉ MIRANDE
et son trio
mettant en vedette
Maurice Bougie et
Gaston Tessier
à la
Ceinture Fléchée
97 est, Ste-Catherine
L.A. 6334

"This Way to the Tomb" au MRT
Le prochain spectacle mis à l'affiche par le Montreal Repertory Theatre "Studio" sera "This Way to the Tomb". Cette pièce a été écrite par le brillant poète anglais Ronald Duncan. La partie musicale qui accompagne ce drame fut composée par cet auteur, dont il est beaucoup question, Benjamin Britten. Dans le premier acte on y voit une version de la tentation de St. Antoine, sujet qui n'a jamais cessé de fasciner peintres et écrivains à travers les siècles. Au second acte M. Duncan nous fait assister à une scène où la tombe de St. Antoine devient un sanctuaire alors qu'on y voit un groupe moderne de ses fidèles. L'atmosphère se maintient dans une saine élévation et les allusions sont à la page et d'invention moderne; le tout mis en lumière au rythme d'une musique ultra-moderne.
Mlle Amélie Hall, de l'Ottawa Drama League, dirige cette présentation. Elle a réuni les meilleurs acteurs connus pour l'interprétation des rôles. Feront partie de la distribution Mlles Yvette Briand'amour et Suzanne Avon.
"This Way to the Tomb" prendra l'affiche à la salle Playhouse du MRT, du 2 au 5 mars inclusivement.

Le "Falstaff" de Verdi
(Par Paul Roussel)
Les amateurs d'opéra auront l'occasion, jusqu'à dimanche, samedi prochain, de Metropolitan de New York, le "Falstaff" de Verdi, dernier ouvrage scénique du grand compositeur italien et, probablement, avec "Othello", son chef-d'oeuvre. Quelques notes à ce sujet seront, sans doute, bienvenues. "Falstaff" n'étant guère souvent chanté ni connu.
Trois périodes
On se plaît, communément, à diviser en trois périodes la carrière de l'extraordinaire Verdi. Une première, purement italienne et traditionnelle, qui va de "Rigoletto" à "Il Trovatore" et "La Traviata". La seconde, obtenue, déjà, à rompre cette tradition de l'Italienne facile, avec "Simone Boccanegra" et ce premier ouvrage de véritable créateur: "Aida". Enfin, la troisième, période à chef-d'oeuvre: celle d'"Othello" et de "Falstaff", également période de collaboration intense et heureuse avec le poète, compositeur et librettiste Boito.

CHRONIQUE
Vrai ou faux
1—Oscar Strauss, le populaire compositeur d'opérettes viennoises, serait le cousin de Richard, l'auteur de "Salomé" et du "Chevalier à la Rose".
2—Richard Wagner serait mort à l'âge de 70 ans.
3—Le grand violoniste et compositeur Wieniawski serait déjà venu aux Etats-Unis pour une tournée.
4—L'un des caractéristiques de la sonnetelle est sa perpétuelle hésitation entre le majeur et le mineur.
5—La syncope serait, en technique musicale, la suppression de l'accent fort.
Réponses aux questions de la semaine dernière:
1—Vrai; le rôle de Don José, dans "Carmen", est écrit pour un ténor.
2—Faux; Voici l'ordre de composition des trois grands ballets de Strawinsky: "L'Oiseau de Feu", 1910; "Petrouschka", 1911 et "Le Sacre du Printemps", 1913.
3—Faux; Beethoven a composé cinq sonates et 31 variations pour violoncelle et piano.
4—Faux; l'opéra "L'Heure Espagnole" de Ravel, en un acte, ne met en scène qu'un seul personnage: un horloger et sa femme, un muletier, un banquier et un poète.
5—Vrai; dès l'âge de 8 ans, Sir Donald Tovey, le grand musicien anglais, composait et jouait le piano.
6—Vrai; on attribue, en effet, au Pape Grégoire Ier, l'introduction du chant grégorien.

Josephine PREMISE
"Je ne connais aucune autre artiste du genre, en Amérique du Nord, qui possède le théâtre actuelle un si riche répertoire que Mlle Premiere".
S. Morgan-Powell.
RICQI CANSINO
chanteur européen
SONIA WOIKOVSKA
(balletine)
L'orchestre de
WILL SKINNER
Joska de Barbary
(violoniste tzigane)
Souper
Lunch — Dîner
Location: Harry, MA. 2145
The BUCHAREST
3956 St. Lawrence
Just above Pine

Le "Falstaff" de Verdi
grand âge. Pourtant, sa femme et son ami, le poète Boito, décident de le sortir de ce brouet noir. Verdi avait toujours rêvé d'écrire un opéra comique, de grande envergure, mais n'en avait jamais trouvé un occasion propice. Boito lui présenta le livret de "Falstaff" et chercha à l'inciter au travail, inventant peut-être comme prétexte le mot célèbre de Rossini: "verdi ne peut point écrire une comédie".
La composition de "Falstaff" commencée vers 1889, valut à Verdi des joies incomparables. Il y travaillait lentement, puis est pris d'une rage d'écrire pendant laquelle il abut un acte entier, puis raconte le temps de la composition, jouissant de chaque minute de création.
La "première" de "Falstaff" eut lieu à La Scala de Milan, en 1893, huit ans avant la mort de son compositeur. L'ouvrage remporta un médiocre succès, tout d'abord. Le public ne reconnaissait plus le Verdi sombre et tragique d'"Othello", sans doute, mais les musiciens de toute l'Italie crièrent au miracle et se montrèrent fort impressionnés.
Car ce qui Verdi venait de composer est unique dans toute l'histoire de la musique. C'est, dirait-on, l'apothéose d'une longue et patiente carrière passée à chercher à équilibrer, à expérimenter. Nulle part ailleurs, peut-être, et tout en demeurant au fond très italien, trouve-t-on un union plus intime de l'orchestre et des voix. Il semble qu'un amour immédiat ait réglé leur équilibre parfait. Pour la beauté de l'orchestration, également, "Falstaff" doit être mis à part. Comme on est loin, ici, du sempiternel 3-4 des premiers ouvrages, on se sent au ciel et se consacre à l'accompagner. Et quelle légèreté, quelle transparence dans les pensées! On a peine à imaginer, en l'entendant, que "Falstaff" n'est rien qu'un air de deux fois un vieillard. Le génie, sans doute, ne connaît point d'âge, ni l'inspiration.

...le poursuivit le bruit de ses pas. Elle avait le sentiment que les cohortes serrées d'ennemis lancées à sa poursuite allaient l'empêcher de déployer le drapeau, de sauver la raison du Macnab; sa peur était si grande qu'elle n'avait plus la force de penser.
Au seuil de la chambre, elle voulut reprendre son souffle et son calme. Elle gémit d'appréhension. Toute le couleur avait quitté ses joues. Elle allait s'effondrer de fatigue et de crainte.
Elle poussa la porte et entra. Des bruits de voix lents et durs, de voix qui parlaient gâgaleque lui parvenirent, mais il n'y avait personne dans la chambre. Sheila avait pris peur et s'était enfuie. Elle parlait avec Jock dans le jardin et par la fenêtre entrouverte lui parvenait leur conversation difficile. A toutes les questions de la jeune femme, Jock Naig répondait avec une franchise et un souci de ne rien dire qui ne découragerait pas sa compagne.
—Roy dormait toujours, la joue appuyée contre la main et elle ne voyait que ses doigts roux et sa chevelure écarlate. Elle eut peur de revoir son visage, de le découvrir sans art, sans yeux, réduit à l'avidité de la bouche, et que le jeu du couchant et de l'obscurité lui avait un soir révélé. Le drapeau retentait ses mains. Elle ne sut pas à qui adresser la prière royale de sa vie, la plus implorante et la plus nécessaire, au moment où elle allait accomplir un acte de superstitieuse foi... Dieu lui pardonnerait son geste et comprendrait l'intention d'une prière qui lui faisait tant besoin... Elle s'approcha du fauteuil où Roy dormait. Avec plus de sérénité et d'étranger mystérieux, il possédait le don de sauver les Macnabs dans la plus pressante danger de leur vie, les Macnabs ne gâgalaient pendant son sommeil.
Au moment de le réveiller, elle l'appela de toute sa voix:
—Roy... Réveille-toi, sir Roy Macnab of Macnab. Réveille-toi de votre absence... Réveille-toi de mon amour... Roy Macnab, au moins de vos fées, je vous en conjure...
Malgré la force de son appel, il n'ouvrit pas les yeux. Dans le défilé de l'étoffe ancienne, les légères broderies brillaient. L'étoffe avait des fées froiât le front du jeune homme, mais il dormait toujours.
—Roy... dit-elle. Revenez, revenez donc... Revenez à moi... Comme un enfant qui, par jeu, se sobstine à garder les paupières closes, il semblait feindre le sommeil. Le talisman n'avait point tenu sa promesse. Il avait point sauvé le Macnab du plus grand des périls. Elle lâcha le "Fairy Flag". Les épaules courbées, n'essayant pas les larmes qui mouillaient sa bouche, elle s'approcha de la table de toilette. Elle appuya la main contre le plateau d'acier et percha sa tête accablée. Le miroir la guettait... La joyeuse lumière du printemps courait à sa surface. Soudain, une vision troua la glace, jetant toutes les ombres; Roy était levé, se froiât les paupières et s'étrait comme après un long et bienfaissant sommeil. Avec une sûreté oubliée, il l'approcha de la banne et s'approcha d'un air de détresse sur son visage guéri, avec ce pour surpris: "Morag, mon cher cœur, pourquoi l'étendard des fées est-il déployé?... Cette image, celle de la mort, elle les avait vues dans ce miroir même, au prophétique soir du dernier Halloween..."
FIN

FEUILLETON DU "CANADA"
JEUNE FILLE et le MONSTRE
(par DANIEL GRAY)
No 45 (Suite et fin)
25 février 1949
Mais s'il guérissait, c'est que les fées reconnaissent le jeune ou il n'aurait et auquel il ne pouvait échapper sans leur intervention... Le risque n'était-il pas préférable à l'effrayante torture de le voir diminué, condamné, être monstrueux, privé d'intelligence et de volonté, de sentiment et d'âme?...
—Pourquoi restez-vous là, Morag?... Il fait froid...
—Elle prit enfin sa décision: —Vous ne craignez pas de rester seule avec sir Roy, Sheila, n'est-ce pas? Vous ne devez pas redouter sa présence. Il dormait quand je l'ai quitté, et il est docile et doux... Je ne serai pas touché à jamais... Je vais vous conduire vers lui... Dieu fasse que votre grand-mère ait eu raison et je priez pour elle jusqu'au jour du Jugement...
Agitée par l'angoisse et l'impatience, elle se mit à courir à travers les collines; la jeune femme la suivait avec peine. Elle ouvrit

"The Paleface" est le premier western du comique Bob Hope
La sensationnelle chanson "Butt out Bow" fut écrite spécialement pour Bob Hope et il la chante dans la désopilante comédie "The Paleface" qui prendra l'affiche du théâtre Loew's aujourd'hui. Bob Hope s'accompagne sur un accordéon chantant cette mélodie. Il personnifie un dentiste errant et timide qui aimerait mieux aller vers l'est que vers l'ouest, mais "l'Occident" l'a choisi. "The Paleface" est un western à l'ancienne manière. Jane, — Bob Hope ne le sait pas — travaille pour le gouvernement. Elle cherche à dépeiser une bande qui fait le trafic illégal d'armes dans les plus étranges aventures. Jane, — Bob Hope ne le sait pas — travaille pour le gouvernement. Elle cherche à dépeiser une bande qui fait le trafic illégal d'armes dans les plus étranges aventures. Jane, — Bob Hope ne le sait pas — travaille pour le gouvernement. Elle cherche à dépeiser une bande qui fait le trafic illégal d'armes dans les plus étranges aventures.

Echos et commentaires
Le "Pierrot Lunaire" d'Arnold Schoenberg, une oeuvre longtemps négligée, sera donnée par le Grand Orchestre de la ville de New York sous la direction de Fritz Stiedry, inventeur sans des poèmes de Guiraud, l'oeuvre fait usage du "sprichtmimie" ou système de chant parlé à demi.
Malgré son grand âge (85 ans), Richard Strauss n'en demeure pas moins un maître. Il a écrit une Fantaisie Orchestrale sur son ballet: "La Légende de Joseph" qui sera jouée, en première, par la Symphonie de San Antonio, dirigée par Max Reiter.

La Couture est un Art
que l'on maîtrise plus ou moins selon la pratique... mes nombreuses années d'expérience vous sont le meilleur gage de satisfaction.
NICK PETRELLA
TAILLEUR FASHIONABELL
6381 St-Hubert
Sq. 4226

GUY DE COURCY
Chanteur fanfailliste et animateur
RENÉE GALLAND
Diseuse de Paris
ANDRÉ MIRANDE
et son trio
mettant en vedette
Maurice Bougie et
Gaston Tessier
à la
Ceinture Fléchée
97 est, Ste-Catherine
L.A. 6334

New York
3 départs quotidiens
\$8.25 plus taxes
Autres tarifs modiques; service rapide par toute l'Amérique.
Greyhound
La Cle de Transport Provincial
1188 ouest, rue Dorchester PL. 7141
Ce soir et tous les vendredis!
Un grand prix de **\$250.00**
"CONNAISSEZ-VOUS LA MUSIQUE?"
programme de la Brasserie Black Horse
avec
Louis Bourdon
Lucille Dumont
Louis Bédard
et son orchestre Black Horse
Artiste invitée ce soir:
Réjane CARDINAL
Mezzo-soprano
8 h. P. M. à votre poste de Radio-Canada
BRASSERIE BLACK HORSE

New York
3 départs quotidiens
\$8.25 plus taxes
Autres tarifs modiques; service rapide par toute l'Amérique.
Greyhound
La Cle de Transport Provincial
1188 ouest, rue Dorchester PL. 7141
Ce soir et tous les vendredis!
Un grand prix de **\$250.00**
"CONNAISSEZ-VOUS LA MUSIQUE?"
programme de la Brasserie Black Horse
avec
Louis Bourdon
Lucille Dumont
Louis Bédard
et son orchestre Black Horse
Artiste invitée ce soir:
Réjane CARDINAL
Mezzo-soprano
8 h. P. M. à votre poste de Radio-Canada
BRASSERIE BLACK HORSE

FEUILLETON DU "CANADA"
JEUNE FILLE et le MONSTRE
(par DANIEL GRAY)
No 45 (Suite et fin)
25 février 1949
Mais s'il guérissait, c'est que les fées reconnaissent le jeune ou il n'aurait et auquel il ne pouvait échapper sans leur intervention... Le risque n'était-il pas préférable à l'effrayante torture de le voir diminué, condamné, être monstrueux, privé d'intelligence et de volonté, de sentiment et d'âme?...
—Pourquoi restez-vous là, Morag?... Il fait froid...
—Elle prit enfin sa décision: —Vous ne craignez pas de rester seule avec sir Roy, Sheila, n'est-ce pas? Vous ne devez pas redouter sa présence. Il dormait quand je l'ai quitté, et il est docile et doux... Je ne serai pas touché à jamais... Je vais vous conduire vers lui... Dieu fasse que votre grand-mère ait eu raison et je priez pour elle jusqu'au jour du Jugement...
Agitée par l'angoisse et l'impatience, elle se mit à courir à travers les collines; la jeune femme la suivait avec peine. Elle ouvrit

FEUILLETON DU "CANADA"
JEUNE FILLE et le MONSTRE
(par DANIEL GRAY)
No 45 (Suite et fin)
25 février 1949
Mais s'il guérissait, c'est que les fées reconnaissent le jeune ou il n'aurait et auquel il ne pouvait échapper sans leur intervention... Le risque n'était-il pas préférable à l'effrayante torture de le voir diminué, condamné, être monstrueux, privé d'intelligence et de volonté, de sentiment et d'âme?...
—Pourquoi restez-vous là, Morag?... Il fait froid...
—Elle prit enfin sa décision: —Vous ne craignez pas de rester seule avec sir Roy, Sheila, n'est-ce pas? Vous ne devez pas redouter sa présence. Il dormait quand je l'ai quitté, et il est docile et doux... Je ne serai pas touché à jamais... Je vais vous conduire vers lui... Dieu fasse que votre grand-mère ait eu raison et je priez pour elle jusqu'au jour du Jugement...
Agitée par l'angoisse et l'impatience, elle se mit à courir à travers les collines; la jeune femme la suivait avec peine. Elle ouvrit

FEUILLETON DU "CANADA"
JEUNE FILLE et le MONSTRE
(par DANIEL GRAY)
No 45 (Suite et fin)
25 février 1949
Mais s'il guérissait, c'est que les fées reconnaissent le jeune ou il n'aurait et auquel il ne pouvait échapper sans leur intervention... Le risque n'était-il pas préférable à l'effrayante torture de le voir diminué, condamné, être monstrueux, privé d'intelligence et de volonté, de sentiment et d'âme?...
—Pourquoi restez-vous là, Morag?... Il fait froid...
—Elle prit enfin sa décision: —Vous ne craignez pas de rester seule avec sir Roy, Sheila, n'est-ce pas? Vous ne devez pas redouter sa présence. Il dormait quand je l'ai quitté, et il est docile et doux... Je ne serai pas touché à jamais... Je vais vous conduire vers lui... Dieu fasse que votre grand-mère ait eu raison et je priez pour elle jusqu'au jour du Jugement...
Agitée par l'angoisse et l'impatience, elle se mit à courir à travers les collines; la jeune femme la suivait avec peine. Elle ouvrit

DU SOIR AU LENDemain

Par PAUL PARIZEAU

Au fil de l'heure dans le sport

Montréal est une grande ville sportive. Les nombreuses assistances aux différents spectacles sportifs en sont une preuve indiscutable. Mais il faut ajouter que le sportif montrealais tout fier d'être à l'événement de tous genres, sait parfaitement ce qu'il veut. Il assurera son entier patronage à un club gagnant ou tout au moins bien représentatif; il assistera aux programmes divers qui en valent la peine mais se désintéressera de tout ce qu'il considérera comme un menu détail et peu savoureux. Il est en somme un gourmet qui paiera le prix pour satisfaire ses goûts en attendant que les plats soient appétissants. Ses lecteurs excuseront cette allégorie car elle exprime pleinement notre pensée. En d'autres mots les sportifs montrealais ne rouspètent pas lorsque qu'il s'agit de payer, mais ils désirent en avoir pour leur argent. C'est un désir bien naturel.

Les Canadiens joueraient depuis une couple d'années devant plus de 15,000 personnes si le Forum était plus spacieux. Il est clair que l'arène de l'ouest est inadéquate aux besoins de la population qui a plus que doublé depuis sa fondation.

Les Royaux de Montréal attirent des foules toujours grandissantes depuis qu'ils sont un club de première division et des aspirants logiques au championnat. Branch Rickey n'est pas sans connaître notre mentalité et comme le club montrealais constitue la meilleure source de revenus dans le système de fermes de Dodgers, les amateurs de baseball peuvent être assurés d'avoir une puissante équipe pour plusieurs années à venir. Buzie Bavaas est d'ailleurs à l'œuvre pour surveiller les intérêts locaux qui sont d'une manière ou d'une autre portés pas dans le désert lorsqu'elles arrivent à Brooklyn. Il a déjà prouvé qu'il savait organiser tout ce qu'il voulait. Bavaas est hautement considéré dans l'organisation de Brooklyn car le père Rickey a grande confiance en lui.

Le football était à peu près ignoré à Montréal par les Canadiens français il y a trois ans mais dès que les Aliouettes ont été formées sous la présidence de Léo Dandurand l'appui du public fut assuré. C'est en somme la réputation de Dandurand que le club a d'abord vendue et les sportifs n'ont pas été déçus. La récente mise sous contrat de Eliechok prouve qu'ils ont raison.

La boxe professionnelle a connu une longue période léthargique avant le retour de Raoul Godbout comme promoteur dans ce sport. Non pas que les sportifs montrealais se désintéressent de ce sport car les records d'assistances et de recettes établis depuis deux ans témoignent du contraire. Les assistances étaient malgré les rares spectacles pugilistiques parce qu'ils étaient peu d'attrait. Depuis que l'arène du Forum est le théâtre de matches importants les affluences sont de plus en plus nombreuses.

Montréal est reconnue comme la Mecque de la lutte. Dan Parker aurait tort de juger comme des imbéciles les quelque 15,000 personnes qui ont payé \$2,000 pour voir Georges George. Cette foule fit montre au contraire d'un sens d'humour en envahissant le Forum par pure curiosité afin de se réjouir des allures et féminines de ce lutteur excentrique. Elle en a eu pour son argent. George avait l'attrait de la nouveauté et Quinn est assez bon psychologue pour n'avoir pas abusé d'une "attraction" de ce genre. George constitue en quelque sorte un défi vivant aux vrais lutteurs comme les Robert, Koculin, Miquet, les Dusek, Bill Longson et autres.

Un sport qui est en train de prendre un essor toujours grandissant chez nous est celui du turf grâce aux efforts déployés par Lucien Chartrand au nom de la succession Cattarinich. Il se parle annuellement chez les bookmakers locaux plusieurs millions de dol-



Canadien a raison des Black Hawks de Chicago 3-1

E. Lach compte deux fois et Ferland contre Ray Robinson? Le Royal senior écrase les As de Québec par 8 à 2 hier

CHICAGO. — Les Canadiens ont combattu courageusement hier soir pour vaincre les Black Hawks de Chicago par 3 à 1 dans une partie régulière de la ligue de hockey Nationale disputée devant plus de 15,000 personnes. Far suite de cette victoire, les Habitants se sont rapprochés d'un seul point de la troisième position, que détient actuellement les Maple Leafs de Toronto. Les Habitants ont également augmenté à six points leur avance sur le Chicago. Elmer Lach a été le gros canon des Habitants avec deux buts, tandis que Richard a réussi l'autre. Le but de Richard était son 19e de la saison. Roy Conacher a privé Durnan du blanchissage dans la première période en enregistrant l'unique but du Chicago. Roy Conacher demeure en tête des compteurs de la ligue avec une avance d'un point sur son coéquipier Doug Bentley.

Une minute était à peine écoulée dans la première période quand Gaye Stewart fut puni pour interférence. Mais, les Hawks eurent le temps de se défendre pour empêcher l'absence temporaire de Stewart. Billy Reay fut le premier Canadien à lancer sur Henry qui bloqua facilement. McCaig fut envoyé au bancot pour deux minutes, mais encore une fois les Habitants ne purent profiter de l'avantage numérique. Ce fut ensuite au tour de Riopelle d'aller se reposer au pénitencier, mais les Habitants réussirent néanmoins à tenir les Hawks en échec durant ces deux minutes. Guldin et Harvey se chamaillèrent et tous deux furent punis.

Le jeu fut très serré pendant d'un puck égaré vers la 16e minute de jeu pour s'approcher des filets de Durnan et déjouer ce dernier sur un lancer d'une distance de 10 pieds environ. A la fin de la période, Guldin se leva du banc des joueurs pour frapper un joueur des Canadiens et cette offense lui valut une punition pour mauvaise conduite.

Lach déjoua Henry après avoir travaillé de concert avec Riopelle et Léger. Richard fut blessé à la tête en tombant sur la glace, mais il put revenir au jeu après un bref séjour dans la chambre aux réparations. Les Canadiens prirent les devants huit minutes avant la fin de la période, grâce à Elmer Lach qui tira Henry en défaut pour une deuxième fois après avoir accepté une passe de Léo Gravelle. Le jeu fut partagé dans la période finale. Les Canadiens effectuèrent une solide mise en échec pour protéger leur avance. Sugar (Houle) fut retiré des filets des 15 dernières secondes par son gérant Charlie Conacher et Maurice Richard profita d'une mise au jeu pour lancer dans la fosse de sa main, Sept punitions furent ainsi le 3e but du Tricolore et son 19e de la saison.

CANADIENS — Buts, Durnan, défenses, Harvey, Bouchard; centre, Mossell; ailes, Richard, Chamberlain; substituts: Riopelle, Carville, Harmon, Fillion, Reay, Gravelle, Lach, Flamondin, Campeau, Léger, Laycoe.

CHICAGO — Buts, Henry; défenses, Goldham, McCaig; centre, J. Conacher; ailes, Bodnar, Stewart; substituts, Dickens, Natras, Bentley, Mosienko, R. Conacher, Hamill, Guldin, Prystal, Brown.

Arbitre: King Clancy. Juges de ligne: George Hayes, Butch Keating.

Première période

1—Chicago, R. Conacher 16-15
Punitions: Stewart, McCaig, Harvey, Guldin (2), (une de mauvaise conduite).

Deuxième période

2—Canadien, Lach (Riopelle, Léger) 5-36
3—Canadien, Lach 12-35
Punition: Harmon, Chamberlain, Prystal, Fillion.

Troisième période

4—Canadien, Richard 19-53
Punition: Guldin.

HOCKEY

Et voilà où vient la nécessité d'une clôture entourant la piste dont les entrées sont surveillées jour et nuit. Les propriétaires des pistes ontariennes ne savent quelque chose et ils ont voulu pour apprendre en perdant plusieurs actions judiciaires contre des usagers de drogues contre lesquels ils n'avaient pas légalement les preuves nécessaires, ces derniers ayant prétendu que les stimulants avaient été injectés par des étrangers. Il va sans dire que le parjure ne pèse pas sur la conscience de cette crapule.

La clôture dont nous parlons en interdisant l'entrée aux importuns, constitue donc une protection indispensable tant pour le propriétaire des chevaux que pour celle des propriétaires de la piste. Elle existe maintenant sur les pistes ontariennes car autrement l'analyse de la salive vendrait une chose inutile. Nous espérons que ces quelques explications sauront intéresser les amateurs de courses qui comprennent mieux l'importance de l'innovation de l'été prochain à Blue Bonnets.

Le premier résultat de l'analyse de la salive sera d'éliminer automatiquement de Blue Bonnets les "hommes à chevaux" indésirables. Nous savons que l'initiative de Lucien Chartrand a été approuvée par certains propriétaires avec la plus grande constance car elle signifie la fin de leur racket frauduleux. Par contre l'affluence de chevaux de classe sera plus nombreuse. L'on ne saurait éliminer d'un seul coup de ce que les turfmen appellent les "chiens", mais leur nombre sera considérablement amoindri. Dès la saison prochaine un cheval de 12 ans n'ayant gagné une course l'année dernière sera automatiquement éligible. L'intention de Lucien Chartrand est de porter la limite d'âge à 10 ans. Ce sera une autre amélioration appréciable. Il y aura un minimum de \$700 et un programme de huit courses par jour. Si l'on y ajoute les \$22,000 en stakes, cela vaudra environ \$250,000 par semaine données en bonus au cours des 42 jours de courses à Blue Bonnets.

Encouragez vos joueurs favoris en courant une chance de gagner l'un des prix hebdomadaires ou de fin de saison offerts par nos annonceurs. Adressez vos coupons comme suit :

CONCOURS "3 ÉTOILES", JOURNAL "LE CANADA", 33 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL

★ ★ ★
COUPON No 50

CONCOURS "3 ÉTOILES"

Voici mon choix des trois étoiles des Canadiens dans la joute disputée hier soir contre les Black Hawks à Chicago:

- 1
- 2
- 3

(Signature du voteur)
(Adresse)

Pit Audette, a déclaré hier soir que son protégé Gaby Ferland, boxeur de Montréal, avait signé un contrat pour rencontrer le champion mondial mi-moyen, Sugar Ray Robinson, dans un combat non pour le titre, à Montréal, en mars prochain. Audette ajouta que les chances de Ferland de rencontrer Robinson étaient bonnes en attendant qu'il triomphera de Freddie Addeo, jeudi prochain au Coliseum. Âgé de 21 ans, Ferland est à sa cinquième année comme boxeur professionnel. Il n'est pas un redoutable cogneur mais son record démontre qu'il a remporté 70 victoires en 82 combats. Si le combat Robinson-Ferland devient une réalité, le promoteur sera Jimmie McKimmie. On trouve étrange toutefois que Ray Robinson n'ait fait aucun commentaire au sujet de cette rencontre contre Ferland et l'on doute fort que le champion mondial viennois se batte à Montréal contre le protégé de Pit Audette.

Les Citadelles égalisent les chances contre les Cyclones

QUEBEC — Une foule de 8,000 personnes a vu les Citadelles de Québec égaliser les chances dans leur série avec le Cyclone St-François-Xavier de la ligue junior du Québec en triomphant difficilement par 3 à 1, hier soir. Les deux clubs ont maintenu une victoire chacun dans une série semi-finale de 3 de 5 de la division sud. La joute fut monotone dans les deux premières périodes, mais le jeu fut très enlevé dans la troisième et dernier engagement. Les Québécois ont pris une avance de 2 à 1 dans la première période, tandis qu'aucun but ne fut enregistré dans la seconde reprise. Trois buts, dont deux par les perdants, furent comptés dans la période finale. Dans les dix dernières minutes de jeu, les visiteurs furent très menaçants et seules la tenue personnelle du gardien de buts Jacques Plante dans les filets du Québec les a empêché d'égaliser les chances.

Pichette, Leclair, Laliberté et Fréchette ont enregistré les buts des Québécois, tandis que Hotté, Desjardins et Parr furent les compteurs du St-François-Xavier.

Dans la dernière minute de jeu, Chevalier, du Cyclone, est arrivé seul devant Plante, mais ce dernier bloqua l'élan en lançant de sa main. Sept punitions furent décernées au cours des hostilités, dont quatre aux Québécois. La troisième partie de cette série doit être disputée à Québec dimanche. La direction des Citadelles a suggéré que cette troisième joute soit disputée à Québec demain soir et la quatrième à Montréal dimanche, mais les dirigeants du St-François s'opposent à cette suggestion.

Première période

1—Québec: Pichette (Fragskos) 4-07
2—Cyclones: Hotté (Gervais) 7-50
3—Québec: Leclair (Houle) 8-21
4—Québec: Fréchette (Lagacé) 19-26
Punitions: Caouette, Robidoux, Pichette.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Oleksiuk, Shaw.

Troisième période

5—Québec: Laliberté (Oleksiuk) 7-02
6—Cyclones: Desjardins (Robidoux) 13-05
7—Cyclones: Parr (Desjardins) 14-04
Punitions: Mudie, Oleksiuk.

Williams signe son contrat

On a appris hier soir que le fameux voltigeur et redoutable cogneur Ted Williams, des Red Sox de Boston de la ligue Américaine, avait signé son contrat pour la saison 1949. Cependant, le gérant général des Bostonnais, Joe Cronin a refusé de dévaluer les conditions du salaire Cronin a toutefois ajouté que Ted Williams était très satisfait des conditions du contrat et qu'il espérait conserver une moyenne de .400 au bâton prochain. L'an dernier, Ted Williams a remporté le championnat des frappeurs du circuit Will Harridge, mais c'est Lou Boudreau, joueur-gérant des Indiens de Cleveland, champion du monde, qui fut choisi le joueur le plus utile à son club pour la saison 1948.

Ottawa bat Shawinigan

Première période

1—Shawinigan: Mayer (Limoges) 6-28
2—Ottawa: Hellyer (Emberg-Tudin) 8-18

Deuxième période

3—Ottawa: Dartnell (Robinson-Tremblay) 4-30
4—Ottawa: Tudin (Dartnell-Emberg) 6-25
5—Ottawa: Copp (Dartnell-Emberg) 8-02
6—Ottawa: Tremblay (Robinson-Dartnell) 16-31
7—Ottawa: Robinson (Dartnell-Tremblay) 17-27

Troisième période

8—Ottawa: Emberg (Hellyer-Tudin) 8-53
9—Ottawa: Robinson (Tremblay-Stahan) 19-54

Néron est vaincu

Voici les résultats des combats de lutte disputés hier soir au St-Jacques. Dans la finale, Jacques Larose a conservé son titre en battant Paul Néron. Oulmet a défendu son championnat avec succès contre Lou Carlo; Sam Chuck a conservé son championnat provincial contre Dufresne; E. Dufresne et Diabolo Rouge ont battu Kid Girard et Joe Desparois ont eu raison de Taylor et Lanza.

EN PRÉVISION DU PRINTEMPS

Commandez sans plus tarder votre complet ou paletot pour le printemps. Choix de tissus importés — worsteds — gabardine — shakskin.

Un complet signé Boudrias vous assure tous jours une marque d'élégance soignée.

Choix de magnifiques chemises dans les marques les plus reconnues. — Tooke — Forsyth — BVD — Mac Gregor — Néo.

Chapeaux "Stetson" \$8.00 à \$10.00

ARMAND Merceries de choix
Le maître-chapelier BOUDRIAS ENR.
6816-18, rue St-Hubert DO. 4003

As de Québec par 8 à 2 hier

Une foule de 5,000 personnes environ a envahi le Forum, hier soir, pour voir les Royaux de Frank Carlin aux prises avec les As de Québec. Le Royal, qui en était à sa troisième partie en autant de jours, a facilement déclassé les Québécois par 8 à 2. C'est la pire défaite subie par les As aux mains du Royal depuis le début de la saison.

La ligne nouvellement formée de George Mara, Bob Fryday et Cliff Malone a dirigé l'offensive des Royaux. Ces trois ont enregistré cinq des huit buts du club. Fryday a compté trois fois et fourni deux assistances, tandis que Cliff Malone a compté deux buts et enregistré trois assistances. Mara a fourni trois assistances. Les autres compteurs des vainqueurs furent Bob Pépin, Howie Cox et Joe Lépine. Le but de Pépin était son 49e de la saison 1948-1949.

Pour les Québécois, Punch Imlach et Johnny Bulte ont compté. Les Québécois ont joué sans les services de leur brillant gardien de buts régulier Jean Marois. C'est Sam Renaud qui l'a remplacé dans les filets hier.

Les arbitres Ken Mullins et Pean Bennett ont décerné une douzaine de punitions durant la partie, dont des majeures à McBride, le viliain du circuit Slater, et Joe Lépine. Le premier engagement s'est terminé au compte de 1 à 1, mais les Royaux ont porté le pointage 4 à 2 à la fin de la seconde reprise. Les équipiers de Carlin ont déjoué quatre autres fois Sam Renaud dans la troisième et dernière période. Malgré cette victoire, les Royaux demeurent 10 points derrière le Sherbrooke, mais les joueurs de Carlin ont cet avantage.

Première période

1—Québec: Imlach (pZeidel) 6-51
2—Royal, Malone (Fryday, Mara) 11-14
Punitions: Raglan, Desaulniers, Bulte.

Deuxième période

3—Royal, Fryday (Mara) 7-90
4—Royal, Lépine, (Malone, Fryday) 7-35
5—Québec: Bulte, (Kovalchuk) 12-47
6—Royal, Fryday, (Mara, Malone) 13-54
Punitions: Smith, D. McNeil, Raglan.

Troisième période

7—Royal, Fryday, (Mara, Denis) 14-20
8—Royal, Pépin, (Morin, Malone) 17-42
9—Royal, Cox, (Morin, Pépin) 17-55
10—Royal, Lagacé, (Mara, Denis) 19-31
Punitions: Desaulniers, Zeidel, McBride (majeure), Lépine (majeure), Renaud, Imlach.

Sherbrooke défait Rovers, 7-2

SHERBROOKE. — Le Sherbrooke a continué sa marche triomphale dans le Senior en triomphant des Rovers de New-York par 7 à 2, ici hier soir. Les Rovers en étaient à leur 41e défaite en 82 joutes depuis le début de la saison.

Demers a été le meilleur du Sherbrooke avec un but et deux assistances, tandis que McIntyre a réussi deux buts. Dubé, Fillion, Irwin et Goupille ont compté les autres buts du Sherbrooke. R. Manson et McClellan furent les compteurs du New-York.

Première période

1—Sherbrooke: McIntyre (O. Carnegie-H. Carnegie) 15-25

Deuxième période

2—Rovers: R. Manson (Staley-Kavanagh) 0-41
3—Rovers: McClellan (Flynn-Ferguson) 13-33
4—Sherbrooke: Goupille (Dubé) 14-43

Troisième période

5—Sherbrooke: Dubé (Demers) 10-27
6—Sherbrooke: Demers (Côté) 10-55
7—Sherbrooke: McIntyre (H. Carnegie-O. Carnegie) 12-20
8—Sherbrooke: Fillion (Flynn-Ferguson) 16-15
9—Sherbrooke: Irwin (Demers) 18-37



VENTE d'une journée

VENDREDI MATIN, LE 25 FÉVRIER À 9 h.

La liquidation d'Articles vestimentaires pour hommes, à une fraction de leur valeur, durera une journée

Toutes ventes définitives

Pas de crédit — pas de P.S.L. — pas d'échanges, s.v.p.

Cravates de \$1.50 — 598 seulement 2 pour \$1.00

Cravates de \$3.50 — 714 seulement \$1.00

Jarrettières de 50¢ — 188 paires seulement 3 pour \$1.00

Foulards de \$3.00 — 132 seulement \$1.50

Chemises de \$5.00 à \$8.50 — 338 seulement \$2.95

Chemises sport de \$6.00 à \$8.50 — 92 seulement \$2.95

Pyjamas de \$5.00 à \$7.50 — 126 seulement \$3.95

Robes de chambre de \$10.50 à \$59.50 — 52 seulement 1/2 prix

Bas de laine de \$1.50 à \$1.75 — 286 paires seulement 95¢

Gilets de laine de \$8.50 — 32 seulement \$3.95

Pulovers de \$10.00 — 47 seulement \$5.95

Gants de laine de \$2.00 à \$4.00 — 38 paires seulement \$1.00

Chemises sport de \$10.00 — 67 seulement \$5.95

Gros sous-vêtements d'hiver, moitié prix

Henry Marks Limited
Hotel Mount Royal



En vedette au printemps

"SEA ISLAND GREEN"

La plus nouvelle couleur, façonnée et stylisée dans le

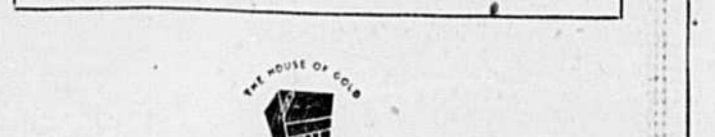
Gold Lounge

AUTHENTIQUE avec le MONTROSE "5000"

\$59.50

COURTS • REGULIERS • LONGS

26 SEMAINES POUR PAYER



A. Gold & Sons Ltd. 366

OUEST RUE STE-CATHERINE PRES BLEURY

Bob Addis et Maurice Atwell acceptent les conditions du Royal

C.N.R. et Northern favoris pour gagner ce soir à Verdun

Les séries semi-finales des éliminatoires de la ligue de hockey Montréal se continueront, ce soir à l'Auditorium de Verdun. Dans la première partie cédulée pour 8 h. 30 précises, les Blues de C.N.R. en viendront aux prises avec le Canadien, tandis que les clubs Hydro-Québec et Northern Electric feront les frais de la seconde joute.

Ces séries sont de six points chacune. Actuellement, les clubs C.N.R. et Canadien sont sur un pied d'égalité avec deux points chacun. Par contre, le Hydro-Québec mène par 4

Marcel Ouimet sera opposé à Gaudette demain

Le promoteur Phil Lalonde de la salle St-Henri vient de mettre à point, en collaboration avec le promoteur Sylvio Samson, toute une série de combats de lutte des mieux balancés qui ne manqueront pas de plaire à la clientèle grandissante. Ce fameux programme qui a été mis à l'affiche pour demain soir comprend une rencontre de championnat et trois combats par équipes.

Dans la rencontre principale le champion mi-lourd du Canada, Marcel Ouimet, risquera son titre contre Paul Gaudette. Ils s'affronteront dans un match sanctionné par la Commission athlétique et qui sera de 2 de 3 à finir.

Clyde King signe également son contrat pour l'an 1949

(Par Bert Soulière)

Buzzie Bavasi, son épouse et ses deux enfants quitteront la métropole canadienne aujourd'hui à destination de New-York, où ils prendront ensuite l'avion devant les conduire à Vero Beach, Floride. Le g-g des Royaux de Montréal se reposera durant une couple de semaines avant le début de l'entraînement des joueurs de Clay Hopper, le 15 mars prochain.

Des quartiers-généraux du club local, situés au Stadium De Lorimier, le secrétaire de route et publiciste Gerry Gosselin a annoncé hier que trois autres joueurs avaient accepté les conditions des Royaux pour la saison 1949. Il s'agit du voltigeur Bob Addis et du receveur Maurice (Toby) Atwell, deux importés des Saints de St-Paul de l'Association Américaine, et du lanceur droitier Clyde King, un régulier du Royal qui l'an dernier n'a pas fait fureur dans l'Internationale. Si réellement Branch Rickey est sérieux lorsqu'il évalue King à \$30,000, l'athlète de Goldsboro, Caroline du Nord, devrait faire un peu mieux au monticule en 1949, à condition naturellement que Clay Hopper le garde dans son personnel.

Huit joueurs des Phillies n'ont pas encore signé

PHILADELPHIE. — L'entraînement du printemps des clubs de baseball des lignes majeures débutera dans une semaine et huit joueurs des Phillies de Philadelphie de la Nationale et trois des Athlètes de l'Américaine n'ont pas encore signé leurs contrats.

Six joueurs des Phillies ont retourné leurs contrats en indiquant que le montant offert n'était pas assez élevé. Ce sont les lanceurs Ken Heintzelman, Robin Roberts et Schoolboy Rowe; les receveurs Andy Seminick et Ken Sylvestri et le joueur d'intérieur Buddy Bliener.

Palumbo fait une offre de \$300,000. au champion Louis

PHILADELPHIE. — Joe Louis, champion boxeur mondial poids lourd, a reçu une offre minimum de \$300,000 pour défendre son championnat contre Lee Savold. L'offre a été faite par Frank Palumbo, propriétaire d'un club de nuit et co-gérant de Ike Williams, champion mondial poids léger.

"J'espère communiquer avec Joe Louis d'ici 24 heures, a déclaré Palumbo. Joe sait déjà que nous sommes intéressés à lui bécoter un combat avec Savold à Philadelphie et j'ai fait les arrangements nécessaires pour lui parler d'affaires dans une conversation téléphonique. J'espère qu'il viendra à Philadelphie pour parler plus longuement au sujet du match", a ajouté Palumbo.

Lutte ce soir à St-Jérôme

Le populaire et dévoué promoteur sportif de ville St-Jérôme, M. Arcadius Lecouellec, a réussi à bécoter une série d'intéressants combats de lutte qui seront disputés, ce soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb à St-Jérôme.

Du succès de cette première soirée dépendra des activités futures et c'est pourquoi il n'a rien négligé pour offrir un programme de choix avec les plus grandes vedettes du matelas au pays.

La rencontre principale sera un combat par équipes mettant aux prises Jacques Larose et Marcel Ouimet contre Paul Gaudette et Jean Latrelle. Ce match qui sera de 2 de 3 à finir sera particulièrement intéressant en raison de la concurrence enlevant avec de tels concurrents dans l'arène.

Un match spécial qui étonnera la foule est également à l'affiche. Il mettra aux prises deux lutteurs maîmes dont l'un ne mesure que 5'11" et l'autre 4'7". Ils pèsent respectivement 102 et 109 livres.

Trois rencontres d'une chute à finir seront disputées entre "Jumping" Joe White et Emile Dufresne, Sam Chuck et Fernand Clermont ainsi que Kid Girard et Bull Hocoma.



Phil Laberge



André Perron

points à aucun pour le Northern Electric. Si le Hydro triomphe ce soir il passera en finale. Le champion du circuit Bryce McKassey recevra le trophée Johnny Greco.

Les clubs C.N.R. et Northern Electric seront favoris pour triompher ce soir. Le Northern Electric est confiant de secouer la guigne ce soir et de gagner sa première partie. A tous événements, les quatre clubs ont tenu de rigoureuses pratiques, cette semaine.

Dennis Casavant, gérant du Hydro-Québec, est très confiant de voir ses joueurs éliminer le Northern Electric. Le Hydro-Québec est très puissant à l'offensive. Il aligne une phalange de compteurs puissants en Conrad Bourcier, Gerry Dorais, Fernand Majeau, Gerry Désautels et autres.

"Jumping" Joe White et Sam Chuck, deux de nos plus habiles athlètes à manoeuvrer dans les rencontres par équipes, affronteront deux rudes et invincibles lutteurs, Henri et Emile Dufresne. Cet engagement sera exceptionnellement contesté.

Marshall Lewis, parfait athlète de grande et J.-L. Renaud, un habile distributeur de la savate, feront équipe ensemble pour combattre deux de nos plus endurcis de la brutalité Dale Wayne et Jean Latrelle. Ces quatre puissants lutteurs devraient se livrer une lutte sans pitié.

Lorenzo Defoy et Kid Girard, deux vigilants et agressifs combattants tenteront par leurs efforts réunis de vaincre les violents Bull Hocoma et Fernand Clermont.

Le public montrealais a eu l'occasion de voir Atwell et Addis à l'oeuvre l'an dernier lorsque les Saints de St-Paul sont venus à Montréal disputer les honneurs de la Petite Série mondiale contre les Royaux. Atwell est un receveur âgé de 25 ans seulement. Un frappeur gaucher, il a conservé une moyenne de 345 avec St-Paul en 1948. Addis est un voltigeur de métier. Il lance de la droite mais frappe de la gauche. Sa moyenne de 314 en 128 parties avec St-Paul l'été dernier est de bonne augure. Ces deux joueurs gauchers ne tarderont certainement pas à se familiariser avec la clôture du champ droit à Montréal.

Le Royal a déjà 29 joueurs sous contrat. Gosselin a déposé à la poste hier les contrats de Mike Sandlock et Lou Welaj. Don Newcombe, Chuck Connors et Al Gionfriddo n'ont pas encore accepté les conditions. Bavasi rencontrera Newcombe dès son arrivée à New-York pour parler d'affaires. Il aura ensuite un entretien avec Connors et Gionfriddo à Vero Beach, Floride.

Le premier-but Lou Ruckser, une étoile sur la défensive qui n'a jamais pu demeurer avec le Royal à cause de son faible coup de bâton, vient de se retirer volontairement du baseball organisé. Le lanceur gaucher, Walter Nothe (6 victoires, 4 défaites en '48) jouera avec le club Hollywood de la Côte du Pacifique cet été. Parlant du Hollywood, disons que les lanceurs Walter Olsen, Art Schallack et Francis Meagher, trois citoyens de la Californie, s'entraînent actuellement avec cette équipe. Ils sont toutefois la propriété des Royaux. Gerry Gosselin quittera Montréal pour Vero Beach le 15 prochain. Bob Morgan, actuellement au Royal qui a conservé une moyenne de 266 au bâton en 151 parties l'été dernier, vient de signer son contrat avec Brooklyn.

King appartient aux Royaux. Il a signé son contrat pour 1949. Mais cela ne signifie pas qu'on le verra à l'oeuvre cet été au stadium De Lorimier. Car, si King ne montre pas une certaine amélioration au monticule durant la période d'entraînement, Hopper lui remettra son billet pour Mobile. Pueblo ou un autre club de l'organisation des Dodgers. L'an dernier, King fut envoyé à Montréal par le Mahatma dans l'espoir qu'il retrouverait le centre du marbre. Mais, aucun succès. King a alloué en moyenne 7.47 points par joute. C'est pas fameux. Son record à la fin de la saison fut de deux victoires contre cinq défaites. En 63 manches lancées, il a accordé 79 coups sûrs alloué 21 buts sur balles et retiré 13 frappeurs sur des "strikes". King ne ressent aucune douleur au bras, à ce qu'il nous a déclaré l'an dernier, mais le fait d'avoir été retiré trop longtemps le barde des joueurs à Ebbehts Field lui a fait perdre apparemment son équilibre et sa confiance en lui-même. C'est à espérer qu'il retrouve ces deux importants facteurs à l'entraînement.

Le public montrealais a eu l'occasion de voir Atwell et Addis à l'oeuvre l'an dernier lorsque les Saints de St-Paul sont venus à Montréal disputer les honneurs de la Petite Série mondiale contre les Royaux. Atwell est un receveur âgé de 25 ans seulement. Un frappeur gaucher, il a conservé une moyenne de 345 avec St-Paul en 1948. Addis est un voltigeur de métier. Il lance de la droite mais frappe de la gauche. Sa moyenne de 314 en 128 parties avec St-Paul l'été dernier est de bonne augure. Ces deux joueurs gauchers ne tarderont certainement pas à se familiariser avec la clôture du champ droit à Montréal.

Le public montrealais a eu l'occasion de voir Atwell et Addis à l'oeuvre l'an dernier lorsque les Saints de St-Paul sont venus à Montréal disputer les honneurs de la Petite Série mondiale contre les Royaux. Atwell est un receveur âgé de 25 ans seulement. Un frappeur gaucher, il a conservé une moyenne de 345 avec St-Paul en 1948. Addis est un voltigeur de métier. Il lance de la droite mais frappe de la gauche. Sa moyenne de 314 en 128 parties avec St-Paul l'été dernier est de bonne augure. Ces deux joueurs gauchers ne tarderont certainement pas à se familiariser avec la clôture du champ droit à Montréal.

Le public montrealais a eu l'occasion de voir Atwell et Addis à l'oeuvre l'an dernier lorsque les Saints de St-Paul sont venus à Montréal disputer les honneurs de la Petite Série mondiale contre les Royaux. Atwell est un receveur âgé de 25 ans seulement. Un frappeur gaucher, il a conservé une moyenne de 345 avec St-Paul en 1948. Addis est un voltigeur de métier. Il lance de la droite mais frappe de la gauche. Sa moyenne de 314 en 128 parties avec St-Paul l'été dernier est de bonne augure. Ces deux joueurs gauchers ne tarderont certainement pas à se familiariser avec la clôture du champ droit à Montréal.

Le public montrealais a eu l'occasion de voir Atwell et Addis à l'oeuvre l'an dernier lorsque les Saints de St-Paul sont venus à Montréal disputer les honneurs de la Petite Série mondiale contre les Royaux. Atwell est un receveur âgé de 25 ans seulement. Un frappeur gaucher, il a conservé une moyenne de 345 avec St-Paul en 1948. Addis est un voltigeur de métier. Il lance de la droite mais frappe de la gauche. Sa moyenne de 314 en 128 parties avec St-Paul l'été dernier est de bonne augure. Ces deux joueurs gauchers ne tarderont certainement pas à se familiariser avec la clôture du champ droit à Montréal.

Le public montrealais a eu l'occasion de voir Atwell et Addis à l'oeuvre l'an dernier lorsque les Saints de St-Paul sont venus à Montréal disputer les honneurs de la Petite Série mondiale contre les Royaux. Atwell est un receveur âgé de 25 ans seulement. Un frappeur gaucher, il a conservé une moyenne de 345 avec St-Paul en 1948. Addis est un voltigeur de métier. Il lance de la droite mais frappe de la gauche. Sa moyenne de 314 en 128 parties avec St-Paul l'été dernier est de bonne augure. Ces deux joueurs gauchers ne tarderont certainement pas à se familiariser avec la clôture du champ droit à Montréal.

Le public montrealais a eu l'occasion de voir Atwell et Addis à l'oeuvre l'an dernier lorsque les Saints de St-Paul sont venus à Montréal disputer les honneurs de la Petite Série mondiale contre les Royaux. Atwell est un receveur âgé de 25 ans seulement. Un frappeur gaucher, il a conservé une moyenne de 345 avec St-Paul en 1948. Addis est un voltigeur de métier. Il lance de la droite mais frappe de la gauche. Sa moyenne de 314 en 128 parties avec St-Paul l'été dernier est de bonne augure. Ces deux joueurs gauchers ne tarderont certainement pas à se familiariser avec la clôture du champ droit à Montréal.

Le public montrealais a eu l'occasion de voir Atwell et Addis à l'oeuvre l'an dernier lorsque les Saints de St-Paul sont venus à Montréal disputer les honneurs de la Petite Série mondiale contre les Royaux. Atwell est un receveur âgé de 25 ans seulement. Un frappeur gaucher, il a conservé une moyenne de 345 avec St-Paul en 1948. Addis est un voltigeur de métier. Il lance de la droite mais frappe de la gauche. Sa moyenne de 314 en 128 parties avec St-Paul l'été dernier est de bonne augure. Ces deux joueurs gauchers ne tarderont certainement pas à se familiariser avec la clôture du champ droit à Montréal.

Tous les joueurs ont cependant ajouté qu'ils se rapporteraient à l'entraînement pour discuter de la chose avec le propriétaire Bob Carpenter.

Connie Mack tente de régler le cas de ses joueurs non signés à Palm Beach, Floride. Le lanceur Phil Marchildon de Pentanguishe, Ont., est déjà rendu en Floride et n'est pas satisfait de la diminution de salaire qui lui a été faite.

Si le projet se réalise, le combat sera sous la promotion de Palumbo seul. Ce dernier en sera à sa première expérience comme promoteur. Le site du combat n'a pas encore été choisi. Mais, si Louis accepte, la rencontre aura lieu soit au stadium Municipal où l'on peut faire place à 110,000 personnes assises; au Franklin Field qui contient 75,000 personnes ou au parc Shibe d'une capacité de 40,000 personnes.

Bill Daly, gérant de Lee Savold, espère que Louis acceptera. "Peu importe les conditions pour Savold, c'est de voir mon protégé dans une même arène que Joe Louis", dit Daly, tout ce que je désire.

Si le projet se réalise, le combat sera sous la promotion de Palumbo seul. Ce dernier en sera à sa première expérience comme promoteur. Le site du combat n'a pas encore été choisi. Mais, si Louis accepte, la rencontre aura lieu soit au stadium Municipal où l'on peut faire place à 110,000 personnes assises; au Franklin Field qui contient 75,000 personnes ou au parc Shibe d'une capacité de 40,000 personnes.

En semi-finale le champion canadien Ovil Asselin rencontrera le rude vétéran de Laprairie Arthur LeGrand, avec lequel il a eu maille au cours du match par équipes de la semaine dernière. Dans le spécial George Cagney le partenaire d'Asselin en équipes, rencontrera Dale Wayne l'ex monsieur X qui a livré un fureux match à Pusie lundi passé. Une préliminaire terminera le programme.

La finale de la séance de lutte de lundi prochain au marché St-Jacques, mettra de nouveau Tiger Flowers et Harry Madison aux prises. Ce match est l'écho du sanglant combat que se sont livré, ces deux bouillants lutteurs lundi dernier et au cours duquel, le sang a coulé à flots du front de Madison Flowers qui a surpris les amateurs en se montrant tout aussi, sinon plus rude que Madison pour se faire disqualifier dès le début du 3e engagement, n'a guère pris cette décision de l'officiel. Aussi c'est avec empressement qu'il a accepté ce nouveau match, que Madison réclamait lui aussi du promoteur Lamontagne.

Incidentement, disons que Robert s'est excusé auprès des arbitres Strangler Lewis et Sammy Mack pour sa conduite de mercredi dernier, alors qu'il perdit patience et knockouta les deux officiels en plus de livrer un mauvais parti aux Dusek. Robert fut disqualifié.

Robert prétend que les Dusek demeureront toujours invincibles dans les combats par équipes, trois contre trois, parce qu'ils ne suivent jamais les règlements. Ils ont constamment recours à la ruse. Mais, dans un combat par équipes, deux contre deux, a dit Robert, je réussirai à leur infliger un véritable râteau en autant que j'aurai un solide partenaire.

Incidentement, disons que Robert s'est excusé auprès des arbitres Strangler Lewis et Sammy Mack pour sa conduite de mercredi dernier, alors qu'il perdit patience et knockouta les deux officiels en plus de livrer un mauvais parti aux Dusek. Robert fut disqualifié.

Robert veut de nouveau faire face aux rudes frères Dusek

Félix Miquet, Frank Valois et Yvon Robert ont été vaincus par les frères Dusek, mercredi soir dernier, au Forum, mais cette défaite n'a fait qu'augmenter la rivalité entre ces deux équipes de lutteurs. Yvon Robert a déclaré hier qu'il était prêt à rencontrer de nouveau deux des trois Dusek dans un match ordinaire, où les quatre lutteurs batailleraient en même temps dans l'arène.

Si l'offre est acceptée par les Dusek, Robert choisira alors son partenaire et tout laisse prévoir que le champion mondial poids lourd aura recours aux services de Laurent Moquin. Ce dernier est jeune, très rapide et peut appliquer de solides savates.

Incidentement, disons que Robert s'est excusé auprès des arbitres Strangler Lewis et Sammy Mack pour sa conduite de mercredi dernier, alors qu'il perdit patience et knockouta les deux officiels en plus de livrer un mauvais parti aux Dusek. Robert fut disqualifié.

Robert prétend que les Dusek demeureront toujours invincibles dans les combats par équipes, trois contre trois, parce qu'ils ne suivent jamais les règlements. Ils ont constamment recours à la ruse. Mais, dans un combat par équipes, deux contre deux, a dit Robert, je réussirai à leur infliger un véritable râteau en autant que j'aurai un solide partenaire.

Robert prétend que les Dusek demeureront toujours invincibles dans les combats par équipes, trois contre trois, parce qu'ils ne suivent jamais les règlements. Ils ont constamment recours à la ruse. Mais, dans un combat par équipes, deux contre deux, a dit Robert, je réussirai à leur infliger un véritable râteau en autant que j'aurai un solide partenaire.

Robert prétend que les Dusek demeureront toujours invincibles dans les combats par équipes, trois contre trois, parce qu'ils ne suivent jamais les règlements. Ils ont constamment recours à la ruse. Mais, dans un combat par équipes, deux contre deux, a dit Robert, je réussirai à leur infliger un véritable râteau en autant que j'aurai un solide partenaire.

Programme double à Saint-Laurent

La saison du hockey tire partout à sa fin. Pour la ligue Laurentienne Jr., ce sera une autre occasion, en fin de semaine, de profiter à ses milliers d'adeptes des programmes doubles toujours intéressants, toujours captivants, parfois enlevants, comme chacun le sait. Donc, les fervents du beau hockey qui ont suivi assidûment les évolutions des clubs de la ligue Laurentienne ne manqueront pas de venir encourager leurs favoris dans les dernières parties avant les joutes éliminatoires.

Samedi soir, à 8 h. 15, le Champêtre et le Laval croiseront le fer. Cette joute est pour la première position dans le classement final.

Dans la deuxième partie, c'est le Mont-Royal qui disputera la victoire au Parc Extension.

Dimanche après-midi, à 2 heures, la ligue donnera un autre bon programme double alors que le Parc Extension fera face au Champêtre et ce pour la dernière fois. On peut donc s'attendre à une lutte homérique.

Dans la deuxième joute, deux autres clubs qui se sont toujours fait une lutte de corsaires, le Mont-Royal et le Laval, en viendront aux prises.

On se rase à peu de frais avec les

LAMES MINORA

Pour vous raser rapidement et efficacement, la MINORA à doubles tranchants est la lame bon marché la plus populaire au pays. Bas prix, haute qualité... voilà les lames MINORA.

ECONOMISEZ 16% AVEC LE PAQUET ECONOMIQUE

12 POUR 25¢

LES LAMES MINORA SE VENDENT AUSSI 4 POUR 10¢

UN DERBY DE CINQ MILLES A ST-JEROME

Le grand Derby annuel des courses sous harnais pour la saison hivernale aura lieu dimanche prochain à l'hôtel Bouvrette de St-Jérôme. Vu le grand succès obtenu dimanche dernier, une autre course de cinq milles sera disputée comme attraction principale avec six participants. Le départ se fera de Saint-Canut et l'arrivée sera à l'hôtel Bouvrette. Deux trophées seront présentés aux vainqueurs en plus d'une bourse de \$250.

Le champion Peter Sausice, qui a remporté le championnat de cinq milles en 1947 et 1948, sera l'un des participants. Il y aura aussi Joliette Gier, propriétaire du Manoir St-Canut, Iberville Gier, Tod Bacon, Master Donat et Ste-Sophie Boy.

Il y aura trois autres classes au programme et pas moins de vingt chevaux prendront part aux différentes épreuves.

Le chic en souliers

STYLE QUALITE

MARQUES RECONNUES

6 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

J. Daoust

817 est, rue Ste-Catherine 3978, rue Wellington
411 est, rue Ste-Catherine 6820, rue St-Hubert
1835 est, Mont-Royal 2263 est, rue Beaubien

La première VENTE du genre

Faits sur mesures

EN 20 ANS

Prêts à porter

COMPLETS

Rég. \$60.00 avec 1 pantalon pour **\$59.50** 2 AVEC PANTALONS

Rég. \$70.00 avec 1 pantalon pour **\$69.50** 2 AVEC PANTALONS

Rég. \$75.00 avec 1 pantalon pour **\$74.50** 2 AVEC PANTALONS

Moyennant un léger supplément

chez MASTERCRAFT

Vous pouvez bénéficier d'un système de paiement très facile à la semaine

LE PLUS GRAND CHOIX DE TISSUS IMPORTES POUR LE PRINTEMPS. Une quantité de patrons nouveaux dans le worsted anglais tout laine. Tous nos vêtements sont fabriqués sur vos propres mesures et dans notre atelier sur les lieux.

PROFITEZ DE CES VALEURS INCOMPARABLES

600 COMPLETS

Valeur régulière jusqu'à \$55.00 pour

\$ 31.00

PALETOTS D'HIVER

Retouches Gratuites

150 PALETOTS pour \$31.00 Valeur régulière jusqu'à \$55.00

200 PALETOTS pour \$39.00 Valeur régulière jusqu'à \$75.00

Retouches Gratuites

MASTERCRAFT CLOTHES LTD.

RÉDUCTIONS SPÉCIALES AU SOUS-SOL Pour Garçons

6580 rue ST-HUBERT CR. 2149-0

Vous êtes toujours assurés que les vêtements MASTERCRAFT vous donneront pleine satisfaction.

Les tissus, la confection, et la finition sont insurpassables.

Les valeurs offertes en rabais sont réelles.

AU PALAIS DE JUSTICE
PAR ADOLPHE NANTEL



Christine Perrault est libérée faute de preuve

Enfin, après plusieurs mois d'ajournements, dans son affaire de complicité après le fait, Christine Perrault, la mère de Douglas Perrault, qui vient d'interjeter appel d'une sentence de mort, après avoir été reconnue coupable aux Assises du meurtre de l'agent de police Jean-Paul Duranceau, a été libérée avant son enquête judiciaire, par le juge René Thérberge, hier.

Un peu avant l'ajournement de vendredi, M. René Thérberge, et M. Duranceau, tous deux avocats du ministère public, ont déclaré au tribunal qu'ils n'avaient pas de preuve à offrir contre la maman de Douglas Perrault. Elle était défendue par Me John Crankshaw, c.r.

L'inculpée était en liberté sous cautionnement. Elle est repartie, toujours résignée et sérieuse, avec une de ses filles pour revenir hier après-midi et organiser les cautionnements de \$900 fixés par le juge René Thérberge, pour la libération provisoire de sa fille. Hier, son fils Frank, accusé de complicité pour faire évader Douglas et Noël Cloutier de la prison commune.

Tout indique que l'acquiescement de Robert Tremblay, mercredi, aux Assises, ouvre la porte à moins de sévérité envers les autres suspects dans cette affaire célèbre.

Ainsi, Mes Alexandre Chevalier, c.r., et Lucien Béthune, c.r., avocats de Robert Tremblay, contre lequel sont encore trois plaintes de complicité après le fait, et John Young et Jean-Paul Bernard Duranceau, aussi accusés de complicité après le fait, ont réussi à obtenir des cautionnements après des demandes inutiles renouvelées à chaque semaine, devant le tribunal des enquêtes judiciaires.

Les trois détenus revenaient encore hier et un autre ajournement était fixé au 3 mars. Mais cette fois, le ministère public ne s'est pas objecté à des cautionnements. Le juge René Thérberge les fixa immédiatement. Robert Tremblay aura à fournir \$1,000 sur immeuble.

Le bon vieux PEG TOP!



Percé... prêt à fumer



Toujours le meilleur



UN PRODUIT DE MOUDE & GROTHE LIMITEE



"Facile à emporter"
6 Bouteilles par Carton



Le bail est annulé si le locataire ne répond pas!

Dans un jugement appelé à mettre fin au gel des loyers, dans de nombreux cas, le magistrat en chef Auguste Courdeur, du Cour de Magistrat, a été le premier à interpréter l'ordonnance 791, entrée en vigueur le 22 octobre dernier.

Deux acquittements

M. Jean Dubéau, garçon-toucher, et M. Paul-Emile Brisebois, ancien livreur pour la maison Noé Bouscasson, des saucisses La Belle Ferrière, tous deux accusés de vol de viandes, pour un montant de \$1,500, la propriété de M. Arthur Mayrand, boucher, 2303, rue Desor, ont été acquittés par le juge T.-A. Fontaine, hier.

Dans un bref jugement, le tribunal a accueilli la défense présentée au procès le 10 février par Me Adrien Meunier, avocat des inculpés. Des aveux qu'auraient admis Dubéau ont été rejetés comme ceux que la poursuite imputait à Brisebois, pour la bonne raison qu'il n'y a pas eu de mise en garde.

L'hon. juge François Caron signale un abus le soir sur nos routes

L'absence de lumières à l'arrière des véhicules sur les routes de province cause trop d'accidents. La police de la circulation devrait redoubler de vigilance. C'est l'opinion de l'hon. juge François Caron, de la Cour supérieure, qui vient d'accueillir la demande de M. Antoine Deschamps, agent d'assurances de Montréal, et condamne conjointement MM. Joseph Brosseau et Harold Ditcham, à lui payer une indemnité de \$211,76, soit le plein montant de sa réclamation, le tout avec dépens contre les défendeurs.

UN QUI VIEILLIT SA DULCINEE POUR POUVOIR L'EPOUSER

Raymond Hattem, jeune syrien de St-Jérôme, en Terrebonne, accusé d'avoir commis un faux en obtenant un permis de mariage du notaire Me Irving B. Brown, lors de son passage dans la métropole, avant son mariage avec une belle fille d'Outremont, aussi de sa race, Bénédict Chamandy, a été cité à son examen volontaire par le juge René Thérberge, hier. Le fiancé est l'âge de sa future comme étant 21 ans, alors qu'elle n'en avait que 17.

COUR SUPERIEURE

MARY W. ELASKEY, des Cité et District de Montréal, défenderesse, contre M. MENDEL SHAPIRO, marchand des cité et district de Montréal, Demandeur.

COUR SUPERIEURE

MARY W. ELASKEY, des Cité et District de Montréal, défenderesse, contre M. MENDEL SHAPIRO, marchand des cité et district de Montréal, Demandeur.

COUR SUPERIEURE

MARY W. ELASKEY, des Cité et District de Montréal, défenderesse, contre M. MENDEL SHAPIRO, marchand des cité et district de Montréal, Demandeur.

COUR SUPERIEURE

MARY W. ELASKEY, des Cité et District de Montréal, défenderesse, contre M. MENDEL SHAPIRO, marchand des cité et district de Montréal, Demandeur.

COUR SUPERIEURE

MARY W. ELASKEY, des Cité et District de Montréal, défenderesse, contre M. MENDEL SHAPIRO, marchand des cité et district de Montréal, Demandeur.

COUR SUPERIEURE

MARY W. ELASKEY, des Cité et District de Montréal, défenderesse, contre M. MENDEL SHAPIRO, marchand des cité et district de Montréal, Demandeur.

COUR SUPERIEURE

MARY W. ELASKEY, des Cité et District de Montréal, défenderesse, contre M. MENDEL SHAPIRO, marchand des cité et district de Montréal, Demandeur.

COUR SUPERIEURE

MARY W. ELASKEY, des Cité et District de Montréal, défenderesse, contre M. MENDEL SHAPIRO, marchand des cité et district de Montréal, Demandeur.

EN COUR SUPERIEURE

Une affaire civile a été vite réglée par l'honorable juge Louis Boyer, de la Cour supérieure, hier. Ce tribunal a rejeté avec dépens, du haut du banc, une requête présentée contre M. J.-Marcel Ostiguy, étudiant en droit de Montréal, par M. Philippe Boyer, de St-Jérôme, courtier en immeubles et assurances.

Avant la décision du tribunal cinq témoins sont venus déclarer que M. Ostiguy faisait honneur à ses engagements, Mes A. J. Rosenfeld et Jean Guerin, ce dernier de St-Jérôme, occupaient pour M. Ostiguy.

DE NOUVEAU LIBRE

Herbert Moffat, sans adresse au dossier, accusé d'avoir tenté de frustrer la bonne administration de la justice est redevenu libre citoyen dans un libre pays. La plainte déposée contre lui était retirée hier par la police provinciale, juste avant son procès.

A la comparution devant le juge Armand Cloutier, Moffat n'y comprenait rien et le tribunal nommait d'office Me Paul-Gaët Michaud pour le défendre.

UN ACQUITTEMENT

Floyd Beausoleil, 6371, rue Christophe-Colomb, accusé de voies de fait avec lésions corporelles graves, a été acquitté haut la main par le juge Irénée Lagarde, hier, avant même que Me Paul Chamandy, avocat de la défense, eût fini de faire entendre ses témoins.

La victime, M. Wilfrid Bélaïa, 904, rue Bellechasse, a bien et bien commencé l'attaque, d'après la preuve soumise au tribunal. Alors Beausoleil se serait défendu.

Bridge-Contrat

La demande impérative de Sud, à l'ouverture des enchères, indique qu'il détient les valeurs suffisantes pour accomplir une manche à lui seul, même avec un jeu nul au partenaire, et que ses levées d'honneurs sont en plus grand nombre que ses levées perdantes.

BOTTES D'AVIATEUR

Une vente de 400 paires de bottes d'aviateur par la Corporation des biens de guerre, à la ville de Valleyfield, par l'intermédiaire du maître Robert Cauchon, a eu son écho en Cour d'appel hier.

Un contribuable de l'endroit, M. Joseph Légar, représenté par Mes Gaston Guerin, c.r., et Marcel Pinaud, en appelle d'un jugement de la Cour supérieure, rejettant avec dépens son action en déqualification de monsieur le maire, à cause de ces bottes.

COUCOU!

"COUCOU!"
(La grand-mère et la petite fille)
et "CLOPIN-CLOPANT"
Tous deux sur Disque RCA VICTOR 56-5166
75c.



Entendez ce Nouveau Disque RCA Victor par Lucille Dumont

DISQUES RCA VICTOR

ALLOI ALLOI PETIT MICHEL
JE NE PENSE PLUS A TOI
VENEZ PRES DE MOI - Chanson
TU TE SOUVIENDRAS DE MOI - Tango

C'EST SI BON!
LE CHAPEAU A PLUMES
C'ETAIT ECRIT
ON N'EN VOULAIT PAS
C'EST SI BON!
LE CHAPEAU A PLUMES
C'ETAIT ECRIT
ON N'EN VOULAIT PAS

CARTES PROFESSIONNELLES

ARCHAMBAULT
500, rue Ste-Catherine Est
MARquette 6201

SNOWDON ELECTRICAL APPLIANCES INC.
5000, Blvd Décarie - EL. 6040

BOUTHILLIER
MUSIQUE
6405 St-Hubert CR. 7115

A. BRAULT
6621, 25ième av. Rosemont
CL. 4398

BOOTH BROS REG'D.
5774 ouest, rue Sherbrooke
Tel.: ELwood 7379

DUPUIS FRERES Limitée
Rayon des disques
Mexicanine

TRUDEAU, BEAUREGARD, BEAULIEU & ETHIER
Meunier Trudeau, C.R., Roger Beaulieu, Philippe Beuregard, C.R., René Ethier, AVOCATS ET PROCUREURS
201 Notre-Dame ouest
LA 11296 - LA. 1137

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrin & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
L.-Alex. Prud'homme, C.R., C.-Antoine Geoffrin, L.L.L., Guillaume Geoffrin, L.L.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrin"
Tél.: HARbour 8177 MONTREAL

AVOCATS ET PROCUREURS

GERMAIN LAURIN, Président.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que DORA ELEANOR CHALMERS, ménagère, de la ville de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session ou la prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, NORMAN GRISLEY, de la cité de Lachine, dans la Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la Province de Québec, ce 18e jour de février, 1949.

(signé) A. J. ROSENSTEIN
Procureur de la requérante,
Suite 501, Edifice Holland,
1121 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal, P.Q.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	A	E	A	M	O	N	P	A	I	E
2	A	E	A	M	O	N	P	A	I	E
3	A	E	A	M	O	N	P	A	I	E
4	A	E	A	M	O	N	P	A	I	E
5	A	E	A	M	O	N	P	A	I	E
6	A	E	A	M	O	N	P	A	I	E
7	A	E	A	M	O	N	P	A	I	E
8	A	E	A	M	O	N	P	A	I	E
9	A	E	A	M	O	N	P	A	I	E
10	A	E	A	M	O	N	P	A	I	E
11	A	E	A	M	O	N	P	A	I	E

NEW RACKHEATH, Norfolk

Angletorre (O.P.) - La salle de cinéma de l'aéroport de New Rackheath a été transformée en aéroport par les habitants de l'endroit.

LE RADIO-PHONOGRAPHE RCA VICTOR

Modèle VRA-56

LE RADIO-PHONOGRAPHE RCA VICTOR
Modèle VRA-56



DISQUES RCA VICTOR

AU RAYON DES DISQUES

ARCHAMBAULT
500, rue Ste-Catherine Est
MARquette 6201

SNOWDON ELECTRICAL APPLIANCES INC.
5000, Blvd Décarie - EL. 6040

BOUTHILLIER
MUSIQUE
6405 St-Hubert CR. 7115

A. BRAULT
6621, 25ième av. Rosemont
CL. 4398

BOOTH BROS REG'D.
5774 ouest, rue Sherbrooke
Tel.: ELwood 7379

DUPUIS FRERES Limitée
Rayon des disques
Mexicanine

TRUDEAU, BEAUREGARD, BEAULIEU & ETHIER
Meunier Trudeau, C.R., Roger Beaulieu, Philippe Beuregard, C.R., René Ethier, AVOCATS ET PROCUREURS
201 Notre-Dame ouest
LA 11296 - LA. 1137

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrin & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
L.-Alex. Prud'homme, C.R., C.-Antoine Geoffrin, L.L.L., Guillaume Geoffrin, L.L.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrin"
Tél.: HARbour 8177 MONTREAL

AVOCATS ET PROCUREURS

GERMAIN LAURIN, Président.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que DORA ELEANOR CHALMERS, ménagère, de la ville de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session ou la prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, NORMAN GRISLEY, de la cité de Lachine, dans la Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la Province de Québec, ce 23ième jour de février, 1949.

(signé) A. J. ROSENSTEIN
Procureur de la requérante,
Suite 501, Edifice Holland,
1121 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal, P.Q.

PL. 9526

WILLIS & CO. LIMITED
1220 ouest, Ste-Catherine

LEON ROBILLARD
Radios - Meubles - Lessiveuses
232, rue DeCastellaneau DO. 6946

ROSEMONT RADIO SERVICE
3208 Masson AM. 2829

MUSICANA
1657 est, rue Laurier
Tel: CH. 3717

MOISAN RADIO ENAC
1961, rue Centre - Willbank 7528

VERDUN MUSIC CENTRE
612 Ave de l'Eglise YO. 1651

MESSIER
Le grand magasin à rayons de la rue Mt-Royal
760 est, rue Beaubien CA. 6559

MODERNAGE LTD
5637, avenue du Parc CA. 5712

Le Canada
chaque matin

Moyenne des industriels, a Toronto, au plus bas niveau depuis 1 an

POTINS FINANCIERS

Les industriels étaient fort avilis, hier, non seulement sur la bourse de New-York, mais, encore, sur les bourses de Montréal et Toronto. Quant à la bourse de Londres, elle affichait une certaine stabilité. Les cours des grains grossiers eurent encore l'allure erratique hier sur le marché de Winnipeg, et l'on pouvait en dire autant du blé, à Chicago. Le ton était plutôt résistant sur notre marché des obligations, de même que sur celui de New-York.

Il faut remonter à mars 1948 pour trouver Wall Street assés avili qu'il est. Bien que la liste mobilière américaine ait été à la baisse durant les 5 dernières semaines, il est intéressant de constater la tenue du groupe des chemins de fer, car, ce dernier continue d'hésiter et il n'y aurait pas de ralliement technique, en dépit de la croyance entretenue, et cet effet sur certains milieux financiers. Les désastres tempêtes de cet hiver dans l'ouest des Etats-Unis et la légère dépression dans les affaires affectèrent défavorablement les recettes de chemins de fer américains, d'où leur lourdeur actuelle. Sait-on que The Union Pacific a accusé une perte nette d'opération de \$1,945,516 en janvier, contre un revenu net de \$2,587,191 durant le cours du même mois l'an dernier?

En dépit des rumeurs de dépression, etc., il est intéressant de constater que le pays en janvier 1949 a exporté 276,587 tonnes d'acier, contre 171,128 en décembre 1948 et 247,768 tonnes en janvier de l'an dernier.

Tandis que les industriels sur la bourse de Toronto glissent hier, en moyenne, au plus bas niveau depuis le milieu d'avril 1948, la moyenne des mines d'or clôture à 114.25, soit un gain de 0.25 point sur le cours de 114.00 du 22 février. Rien donc d'étonnant qu'il soit populaire à Paris, jusqu'à jour où cette monnaie sera théoriquement comme les autres pièces d'or, lorsqu'il deviendra évident que les diverses monnaies seront sur le point d'être dévalorisées. Une chose certaine, c'est que la meilleure tenue des prix de l'or hier, sur le marché de New-York, la décision de l'Afrique du Sud de vendre 100,000 onces d'or à \$35.50 et enfin la rumeur venant de ce même pays à l'effet que l'on cherchera à établir un marché international d'or, pour l'or naturel ou fabriqué constituent autant de facteurs favorables aux mines d'or. Point de vue équilibré, cependant, pour les prospects, tant que le Fonds international n'aura pas dit son mot...

Le Canada, "riche en pétrole," selon The Chase National Bank, de N.-Y. The Investment Dealers' Association of Canada a donné, hier soir, un dîner au Royal York, à Toronto, et, le conférencier invité fut M. Joseph E. Pogue, vice-président de la Chase National Bank de New-York. Comme cet éminent banquier a traité du pétrole au pays, et, comme le public canadien porte de plus en plus d'intérêt aux huiles de l'ouest, dont les titres sont inscrits non seulement sur la Bourse de Calgary, mais encore, sur celles de Montréal et de Toronto, nous nous empressons donc de citer les principaux extraits de son intéressante causerie.

15 pour cent du territoire canadien serait susceptible d'être des régions pétrolières. Disons d'abord qu'il ressort des remarques formulées hier soir par M. Joseph E. Pogue sur "huile au Canada", qu'il faut être optimiste en ce qui concerne les développements futurs de cette industrie au pays. A son dire, il y a dans les provinces des Prairies quelque 475,000 milles carrés ou 15 pour cent de tout le territoire du Canada favorable à l'huile. Les possibilités seraient de 5 à 10 milliards de barils ou davantage. Après avoir procédé à des travaux d'exploration au cours des dernières décennies, le terrain pétrolier Leduc fut découvert en 1947, puis, hier, l'on découvrait celui de Redwater — tous deux sont des plus prometteurs. Rien d'étonnant que les principales compagnies d'huiles des Etats-Unis et du Canada y aient envoyé leurs techniciens d'experts, qu'ils ont découvert, en outre, un gisement de 50,000,000 de barils de terrains pétroliers et, enfin, qu'il y a présentement à l'ouvrage 60 équipes géophysiques. D'ici, 40 puits ont été forés et la production excède les 40,000 barils par jour.

Le pétrole de l'ouest ne pourrait pas être écoulé sur les marchés de l'est du pays. Il ressort, en outre, de la causerie de M. Pogue, que l'importance des débouchés constitue un facteur dans le taux de production. Ainsi, le marché de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba est plutôt limité, et comme sa consommation est d'environ 60,000 barils par jour, il peut être saturé en un an. Il est vrai qu'il reste les autres parties du Canada, mais, le coût élevé du transport constitue tout un problème. Comme le vice-président de The Chase National Bank estime que la consommation du pétrole au Canada atteindra les 400,000 barils par jour d'ici 10 ans, c'est dire que le pays pourrait bien absorber tout surplus de production dans l'ouest, s'il y avait un marché économique de transporter ce surplus dans l'est. Au dire de M. Pogue, l'est du Canada ne peut physiquement absorber économiquement le pétrole de l'ouest canadien — celui des Etats-Unis, ou des Caraïbes et coté moins cher dans l'est canadien que celui qui proviendrait de l'ouest de notre pays — d'où la nécessité de placer le surplus de production de pétrole de l'ouest sur des marchés extérieurs. Voilà, certes, une affirmation qui devrait inviter nos corps publics et nos gouvernants à de sérieuses réflexions. Il importe, certes, que la situation soit étudiée sous tous ses différents aspects, d'autant plus qu'une plus grande consommation de pétrole canadien dans l'est du Canada aiderait grandement à notre pays à solutionner son problème de change, c'est-à-dire, le manque de dollars américains. Qui sait si les compagnies de pétrole des Etats-Unis et d'ailleurs n'y seraient pas disposées à acheter le surplus de pétrole de l'ouest canadien, celui que l'on exporte l'huile de l'ouest et que l'on soit obligé d'importer, pour l'est, du pétrole venant de l'étranger.

L'utilisation de nos ressources de gaz naturel rendrait un fier service à l'économie nationale. Le transport et l'approvisionnement constituent deux facteurs importants en ce qui concerne le pétrole et il va sans dire qu'une demande accrue dans le monde ne sera pas sans avoir de répercussion sur la production plus considérable attendue du côté de l'ouest canadien. Pour porter la production de 40,000 barils par jour, comme c'est le cas présentement dans l'ouest canadien, à 400,000 barils par jour, selon les prévisions pour la consommation de l'ouest du Canada, au Canada, dans 10 ans, il faudrait dépenser \$1,000,000,000 environ, au dire de M. Pogue, en ce qui concerne l'ouest canadien. Les producteurs de pétrole aux Etats-Unis ont, en ce qui concerne leur production probable de prélever \$500,000,000 et des Américains, sur la base de 50 pour cent et le solde proviendrait de puits eux-mêmes. Tout en produisant du pétrole, l'on produit, aussi, du gaz naturel dans toute exploitation pétrolière. Au dire de M. Pogue, les réserves probables et prouvées de gaz naturel dans l'ouest canadien atteindraient les 4,000,000,000,000 de pieds cubes — Etats-Unis, il a et trouve 3,000,000,000,000 (exact) de pieds cubes de gaz par 1,000,000 de barils d'huile trouvés. Quant au Canada, on a découvert 1,000,000,000 de barils d'huile dans l'ouest canadien — celui des Etats-Unis, on en dispose de 5 à 10,000,000,000 de pieds cubes de gaz, ressource naturelle pour laquelle nos hommes de science devraient trouver des moyens d'emmagasinage, ce qui permettrait son transport dans l'est du pays, où elle pourrait servir au chauffage, etc. Celui qui trouvera le moyen de faire en sorte que tout le Canada puisse profiter du pétrole et du gaz des Prairies aura, certes, bien mérité de la patrie canadienne.

Marcel CLEMENT

Robert Mitchell Co. paie 3 dividendes. Robert Mitchell Co. a déclaré un dividende spécial de 50 cents par action ainsi que 2 dividendes réguliers du même montant; le premier est payable le 15 avril et les deux autres les 15 juin et 15 septembre 1949. En décembre dernier, la direction avait payé un spécial de 25 cents, plus un dividende du même montant.

Elu président de Cub Aircraft Corp. TORONTO, 25. — M. François Joseph Seidel, ancien homme d'affaires de Montréal, a été élu président et directeur général de Cub Aircraft Corporation. Cette nomination fait suite à la décision prise par la compagnie à l'effet d'acquiescer à la fusion de la compagnie avec la General Radionics Limited et les autres compagnies qui ont formé la Transvision-Television (Canada) Limited.

Baisse du dollar. NEW-YORK, 25. (P.C.) — Le dollar canadien a baissé de 3/16 à 71 1/2 pour cent d'escompte à New-York et la livre sterling a baissé de 1/16 à 124 1/2. La commission de contrôle du change à Ottawa maintient pour le dollar américain, le pair à l'achat et une prime de 1/2 pour cent à la vente.

Modern Containers Ltd. En 1948, Modern Containers Limited a réalisé un bénéfice d'exploitation de \$309,116, comparativement à \$395,716. Toutes déductions faites, le profit net s'établit à \$177,020 et se traduit, après déduction des dividendes sur les actions de la catégorie "A", par \$25.47 par action ordinaire, à comparer à \$18.86 ou \$2.77 l'action l'année précédente.

Mexican L. & P. Co. Les recettes brutes de Mexican Light and Power Company pour le mois de novembre s'élevaient à \$1,555,891, après déduction des dépenses, on note une perte pour le mois de \$24,186, comparativement à un profit de \$1,559,669 en novembre 1947. Les recettes brutes pour les 11 premiers mois de 1948 se totalisent à \$18,284,649 contre \$18,151,164 durant la période correspondante en 1947. Cette perte nette pour les 11 mois de 1948 a été de \$809,438, au regard d'un bénéfice net de \$597,351 en 1947.

Corporate Investors Ltd. Les recettes nettes de Corporate Investors Limited pour les neuf mois terminés le 31 janvier 1949 équivalent à 31.6 cents par action ordinaire, comparé à 29.6 cents durant la période correspondante l'an dernier. Le montant ajouté au surplus se totalise à \$12,787, alors qu'il avait été de \$9,286 l'exercice précédent, cependant que le surplus accumulé au 31 janvier 1949 s'établit à \$52,624 contre \$47,212.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Bourse de NEW-YORK. N.-Y., à la baisse pour la 5e séance consécutive, sous la direction des chemins de fer. NEW-YORK, 25. (P.C.) — Wall Street a clôturé à la baisse hier pour la 5e séance consécutive. Sur 997 titres échangés, 163 furent à la hausse, 619 à la baisse, et 215 demeurent stationnaires.

Arrivages moins considérables sur nos deux marchés à bestiaux. De samedi à mardi après-midi, les deux marchés du bétail de Montréal offrirent en vente: 972 bêtes à cornes, 80 moutons et 2,258 porcs, soit 2,844 veaux. De plus, 76 bêtes à cornes venant de l'ouest furent consignés directement à des salaisons locales.

Moyenne des Dow-Jones. Les prix des vaches, des taures et des taureaux étaient stables avec la semaine dernière pendant que les bouvillons, même si les prix ne changèrent pas beaucoup, étaient un peu moins cher qu'à une semaine de plus en arrière. Des chargements de bouvillons de choix et de bonne qualité mélangés se vendirent à 20.50; ceux de bonne qualité pour la mise en conserve stationnèrent à 19.00 et les communs légers à 18.00 et 18.50.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Tableau des cours de la Bourse de Montréal, incluant les sections Ventes Stocks, Divid. Années, et Banques.

Assemblée du Bell Telephone

Intéressantes remarques de son président M. F. Johnson — Programme d'expansion marquée. "L'effet cumulatif de frais d'exploitation plus élevés et d'un placement plus considérable en actions immobilisées par téléphone se traduit d'une façon plus accentuée par une tendance à la baisse du rendement sur le capital," déclarait M. Frederick Johnson, président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, dans son message aux actionnaires au cours de la 68e assemblée annuelle tenue aujourd'hui à Montréal.

Revisions de tarif. Lors de l'assemblée annuelle de 1947, et de nouveau l'an dernier, j'ai fait allusion à cette situation telle qu'elle nous apparaissait alors," souligne M. Johnson. "Pour ce qui est de la hausse de tarif, il est évident que la question nous forcera de réviser notre tarif téléphonique, établi en 1927, en vue de maintenir les redressements qui pourront être nécessaires.

Curb de New-York. COURS FOURNIS PAR A. M. KIDDER & COMPANY, 388 ouest, St-Jacques, Montréal. 300 Alum Ltd. 47 1/2 47 1/2 47 1/2

Oufs fermes. Le marché des oeufs était ferme hier; la situation des arrivages et de la demande ne présentait aucun changement, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES. (Non compris par camion). Oeufs Beurre From. caisses boites From. Mercredi 45 25 25 Ann. dern. 225 25 25

PRIX DU BEURRE. (Commodity Exchange) Marché au comptant Québec, 92 points 69 1/2. Marché libre No 1 pasteurisé 68 1/2

PRIX DES OEUFS. A-gros 45 1/2 45 1/2 45 1/2 A-moyens 42 1/2 42 1/2 42 1/2 A-poulettes 40 40 40

AUX ACTIONNAIRES DE CYCLES GACHON INC. Avis d'assemblée générale annuelle. Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Cycles Gachon Inc. sera tenue le 8 mars 1949, à 830 heures p.m. au bureau de la Compagnie, 4225 rue De Laroche, à Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE. DIVIDENDE TRIMESTRIEL. Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré, pour le trimestre finissant le 28 février 1949, un dividende de deux pour cent (2%) sur le capital versé, dans les limites autorisées par le statut de la Compagnie, à raison de \$23,000,000 à \$307,000,000.

INFORMATION RAPIDE. Pour obtenir une cote rapide sur les valeurs des marchés de Montréal, Toronto et New-York, appelez HARBOUR 0148. C. B. CHARRON & CO. COURTIERS EN VALEURS. 222 ouest, rue Saint-Jacques. HA. 0148

Invité d'honneur



L'hon. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics et député fédéral de Hull, sera au nombre des invités d'honneur samedi soir, 5 mars, à l'hôtel Windsor au grand banquet en l'honneur du t. h. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada et Mme Saint-Laurent. C'est le 5 mars que Montréal recevra officiellement M. et Mme Saint-Laurent.

Selon le député libéral de Provencher

Il faudrait au Canada un ambassadeur au Vatican

OTTAWA, 24 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Jamais plus qu'aujourd'hui, alors que se précise la menace de communisme international, le Canada n'a eu besoin d'avoir un ambassadeur près le Saint-Siège. C'est ce qu'a affirmé en Chambre cet après-midi, alors qu'il participait au débat sur l'adresse, le jeune et brillant député libéral de Provencher, Manitoba, par un discours qui a paru faire sur tous ses collègues, et ceux de langue anglaise en particulier, une forte impression. L'Église, a dit M. Jutra, est le plus solide rempart que l'on puisse trouver contre le communisme.

Elle est la seule puissance qui combattra jusqu'au bout, qui ne se rendra jamais, quelles que soient les circonstances. C'est même pour cela qu'elle est si brutalement et si méprisamment attaquée dans tous les pays où la Russie soviétique, même si elle n'est pas dominante, exerce au moins une grande influence. Le député de Provencher a continué: "Aujourd'hui, alors que tous les pays se trouvent derrière le rideau de fer, le Vatican constitue un point d'observation idéal de ce grave problème, comme de tous ceux auxquels le monde cherche des solutions. Qu'on n'oublie pas que durant la guerre Hitler, pen-

La construction en 1948

20,171 UNITES DE LOGEMENT DANS LE QUEBEC

OTTAWA, 24. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le Canada a complété 21,243 nouvelles unités de logement en 1948, dont 20,171 dans la seule province de Québec, soit le quart. A la fin de l'année, il y avait 56,456 habitations nouvelles en voie de construction. On s'attend qu'en 1949, à la suite de la décision du t. h. Louis Saint-Laurent, premier ministre du pays, de travailler plus énergiquement qu'on l'avait encore fait jusqu'ici pour apporter une solution à la crise de l'habitation, on fera beaucoup mieux que l'an dernier.

C'est le Bureau Fédéral de la statistique qui a rendu ces chiffres publics aujourd'hui.

Les chefs ouvriers vont relever les accusations portées par M. Duplessis

On a rapporté hier soir que des orateurs du cartel ouvrier feraient une réponse directe aux accusations qui ont été lancées, en Chaudière, par le premier ministre Duplessis et son collègue Antonio Barrette, avant l'adoption d'une franchise du bill No 5 à l'intérieur du bill No 60, mercredi soir. Tard, hier soir, également, un porte-parole de la Conférence conjointe du travail syndiqué de la province de Québec, déclarait qu'il n'avait pas encore reçu un accusé de réception au télégramme envoyé mardi, au nom de tous les ouvriers syndiqués, et demandant un délai de 15 jours dans l'étude de ce bill pour permettre aux principaux intéressés de faire des suggestions constructives. Ce qui arrive... "On avait demandé des suggestions constructives, a-t-il dit. Nous offrons d'en faire. Et voici qu'au lieu d'accuser réception de notre télégramme, on adopte le bill No 5 en vitesse et on fait des remarques désobligeantes à l'égard de chefs ouvriers."

Délégué désigné



M. Denis Gallipeau, élève à l'École Centrale des Arts et Métiers a été choisi pour représenter cette école à la convention du Custom Tailors & Designers Association of America qui sera tenue en l'hôtel Mont-Royal du 6 au 12 mars prochain.

L'augmentation de la taxe de vente menace de ruiner tout le commerce de Hull

OTTAWA, 24. (Du correspondant du "Canada") — Les commerçants de Hull s'arrachent les cheveux et ils se demandent franchement si le gouvernement de M. Maurice Duplessis veut les ruiner. Déjà les Huillois préfèrent aller faire leurs emplettes à Ottawa, où il n'y a pas de taxe de vente et où ils peuvent acheter de la margarine à 40 cents la livre à la place du beurre qui leur en coûte 75.

SI l'Union Nationale, comme elle l'a annoncé son intention de le faire, autorise les commissions scolaires à percevoir, à leur tour, une taxe de vente de un pour cent, Hull, à cause de sa proximité avec la capitale du pays, en souffrira plus que n'importe quelle autre ville québécoise. On considère la situation d'une telle gravité à Hull que le maire de cette municipalité, M. Alphonse Moussette, a déclaré ce matin que, dès vendredi soir, il invitera le conseil municipal qu'il dirige à protester énergiquement contre la dernière décision de M. Duplessis. "Le nouvel impôt, a-t-il précisé, est de nature à entraver encore le commerce local qui souffre déjà terriblement de l'actuelle taxe de vente de 2 p.c. Nos ouvriers et nos petits salarés, et les so-t l'immense majorité chez nous, seront les plus durement frappés par la nouvelle taxe."

Trois records sanitaires

Une statistique que vient de publier le Régistrateur général indique que la mortalité est maintenant en Angleterre la plus basse jamais connue. L'an dernier, on a établi trois nouveaux records dans le domaine de la santé. Outre l'abaissement énorme de la mortalité générale, la mortalité infantile a aussi diminué et le nombre de morts-nés a été le plus bas jamais enregistré. La mortalité infantile a été de 34 par mille et la mortalité générale, de 101. Le nombre des enfants nés viables a été de 777,000 en Angleterre et dans le pays de Galles, comparativement à 621,000 en 1938, année d'avant-guerre.

STAFFORD, Angleterre (C.P.)

L'assistance à la première d'un spectacle à Stafford se comparait comme suit: quatre journalistes, deux officiers et un spectateur.

A BORDEN

"JOS" LECOMTE EST NOMME COMMANDANT

OTTAWA, 24. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le commandant d'escadre J.-H.-L. Lecomte, D.F.C., D'Action nationale, province de Québec, vient d'être nommé officier commandant de la station aérienne de l'Aviation Royale Canadienne à Camp Borden, en Ontario.

Nouveaux immigrants

WASHINGTON. — L'Organisation internationale des réfugiés (OIR) des Nations Unies a annoncé que 3,843 réfugiés et personnes déplacées de pays qui, plus récemment, ont été envahis par les forces allemandes, sont prêts à partir pour les États-Unis, conformément aux dispositions de l'Acte sur les personnes déplacées de 1948.

Plan de pension laissé de côté pour le moment

La Fraternité des employés de chemins de fer et autres transports a déclaré, hier après-midi, remettre "à plus tard" la demande qu'elle formulait, en vue d'une convention collective, au sujet de l'adoption d'un plan de pension non-contributoire pour les employés de la Compagnie des Tramways de Montréal, qui sont membres de cet organisme.

Questions de juridiction

Le témoignage de M. Corbell a été ajourné à ce soir, vers 4 heures 30, après que le président des employés de Chemins de fer et autres transports ait apporté des précisions sur les différentes conventions collectives signées par la compagnie et la Fraternité, depuis 1945.

M. T. A. Stone ministre du Canada en Suisse

OTTAWA, 24. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — L'hon. L. B. Pearson, ministre des affaires extérieures, a annoncé hier qu'il avait nommé M. Thomas Archibald Stone au poste d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire du Canada en Suisse. Depuis 1946, M. Stone a été ministre à l'ambassade du Canada aux États-Unis. Sa carrière diplomatique l'avait aussi précédemment conduit à Paris, à Genève, à Lausanne et à Londres.

Les médecins recommandent nos

BANDES HERNIAIRES

Choix complet de bandes, corsets, supports, etc.

Essayage chez vous ou dans nos salons sans aucun frais

Experts à votre service

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTRÉAL

La plus grande pharmacie de détail au monde.

CHARLES DUQUETTE pharmacien propriétaire

HA.7251

OUVERT JOUR ET NUIT

Cette Véritable Saveur de Haute Ecosse

FAIT QUE LE MACNAIR'S EST LE WHISKEY PRÉFÉRÉ DE PLUS EN PLUS DE CANADIENS

ESTD 1857

MACNAIR'S

Finest Old Scotch

HIGHLAND WHISKY

HARVEY MACNAIR & CO. LIMITED

Special Reserve

M. Chapdelaine est initié aux petits mystères de la chapelle conservatrice

OTTAWA, 24 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Tout conservateur progressiste "indépendant" qu'il tienne encore à se proclamer, M. Georges-H. Héon, député d'Argenteuil, est depuis cet après-midi, aux Communes, solennellement engagé de deux toques authentiques, se réclamant, à un degré égal du même chef, le colonel George Drew.

Plat du jour au restaurant

Vol-au-vent aux huîtres
Pommes de terre — Légumes du jour — Pain — Beurre .75

299⁰⁰

Plat du jour au restaurant
Vol-au-vent aux huîtres
Pommes de terre — Légumes du jour — Pain — Beurre .75

DUPUIS FRÈRES

RAYMOND DUPUIS, président — J. DUGAL, gérant

DUPUIS RABAIS

FIN DE MOIS AU RAYON DES FOURRURES

ACHETEZ LE MANTEAU QU'IL VOUS FAUT POUR CETTE FIN DE SAISON ET POUR L'HIVER PROCHAIN. PAYEZ-LE COMPTANT OU VERSEZ

20% EN ACOMPTE
solde — plus un léger supplément, par versements mensuels égaux.

20 manteaux de fourrure jeunes

12—Mouton rasé	Prix original 169.00
6—Coney brun	Prix original 169.00
2—Broadtail gris (mouton traité)	Prix original 225.00

PRIX DE LA VENTE FIN FEVRIER

99

19.80 comptant, solde, plus un léger supplément, par versements mensuels égaux.

38 manteaux lapin, chat sauvage

20—Seal français (lapin teint)	Prix original 325.00
10—Lapin brun	Prix original 255.00
5—Lapin teint Castor	Prix original 239.00
3—Chat Sauvage	Prix original 239.00

PRIX DE LA VENTE FIN FEVRIER

199

59.80 comptant, solde, plus un léger supplément, par versements mensuels égaux.

21 manteaux chat sauvage, rat musqué

14—Rat musqué	Prix original 539.00
7—Chat sauvage	Prix original 459.00

PRIX DE LA VENTE FIN FEVRIER

299

59.80 comptant, solde, plus un léger supplément, par versements mensuels égaux.